



EN DIRECT...

... des colloques

Perspectives du développement de l'Afrique à l'horizon 2000 (Monrovia, 12-16 février 1979)

Un colloque s'est tenu à Monrovia (Liberia) du 12 au 16 février 1979. Une quarantaine d'experts y ont pris part, provenant de diverses régions d'Afrique et représentant le monde de l'économie, de la science, du travail, de la santé, de la diplomatie et de la prospective.

Les discussions se sont organisées autour de deux thèmes principaux :

- Quel type de développement pour l'Afrique à l'horizon 2000 ?
- Quels voies et moyens à cet effet ?

Poser ces questions, c'était appeler directement à risquer un diagnostic pour le présent, à préciser pour l'avenir des objectifs courageux et à mettre immédiatement en œuvre des programmes cohérents.

le diagnostic

Au cours des différentes interventions, il fut constaté que le continent africain vit plus dramatiquement que les autres régions du monde les stratégies de développement adoptées par la plupart des pays. En dépit de vastes ressources naturelles et d'efforts méritoires des gouvernements et des populations, on n'y observe ni des

taux de croissance significatifs, ni des indices de bien-être populaire satisfaisants. Les problèmes du sous-emploi et du chômage s'aggravent. L'utilisation des ressources est largement en dessous des possibilités. La coopération interafricaine ne correspond nullement aux décisions et aux vœux clairement formulés par les hautes autorités des pays concernés. Des engagements pris par les chefs d'États ne sont pas appliqués alors qu'ils pourraient, dans de très nombreux cas, être mis en œuvre et contribuer de manière efficace à l'amélioration du niveau de vie des populations.

vision et objectifs

Devant le constat d'une situation douloureusement inquiétante, qui ne peut que s'aggraver dans l'avenir proche ou lointain si les mêmes méthodes continuent, la seule vision possible pour l'horizon 2000 est un changement de cap radical. D'où la nécessité de sérier la problématique, d'identifier les causes, d'évaluer les performances et de situer les données imputables au désordre qui régit le monde. Il s'agirait ensuite de privilégier et de dynamiser les éléments qui relèvent des politiques internes, des changements structurels et des systé-

mes de valeurs, afin de promouvoir une nouvelle politique africaine de développement, centrée sur l'être humain et lui permettant d'assumer son identité et sa condition au lieu d'avoir à les subir.

L'objectif premier du développement ne peut être que la création d'un environnement matériel et culturel favorable à l'épanouissement et à la participation créative.

D'où la nécessité d'une série de rupture :

- rupture avec un nombre de concepts et d'habitudes, en commençant par le mimétisme abusif observé dans tous les domaines ;
- rupture avec l'obsession de l'accumulation matérielle et financière, la confusion entretenue entre croissance et développement ;
- rupture avec la malfaisance des mots trompeurs et des gloires apparentes, au bénéfice d'un courageux affrontement des réalités embarrassantes permettant d'agir dès aujourd'hui pour préparer l'avenir.

Le deuxième objectif consiste à élaborer des politiques pour l'utilisation et l'exploitation rationnelle des ressources naturelles en assurant avant

tout une autosuffisance sur le plan alimentaire et une transformation locale des matières premières.

Afin de permettre à l'Afrique d'assumer son autonomie, il faudra remettre en cause l'ensemble des systèmes d'éducation et de formation et abolir les barrières entre l'éducation et l'emploi, l'éducation et la société, l'éducation et la culture, en un mot le mur qui sépare l'éducation de la vie. C'est le **troisième objectif** qui, en fait, conditionne le changement mental et social que requiert l'option de l'autodépendance.

Et c'est pourquoi l'importance de la science et de la technologie a été l'un des principaux points de ralliement du colloque.

Le **quatrième objectif** découle de la constatation que les problèmes de la liberté et de la justice ne peuvent plus être marginalisés. L'avènement d'un État respectueux des libertés fondamentales était hier l'une des revendications majeures de la lutte pour l'indépendance.

éléments pour un programme d'action

Le colloque a retenu que l'Afrique peut s'engager dans une stratégie de maîtrise de ses besoins et de maîtrise des instruments culturels, sociaux, techniques, économiques et financiers, capables de promouvoir les actions appropriées et d'assurer le succès attendu pour **changer la vie en Afrique**. Plusieurs initiatives dans ce sens ont déjà été prises par les États africains, tant au niveau de l'Oua que dans le cadre des Nations Unies. On peut noter à cet égard les mesures envisagées dans la déclaration africaine sur la coopération, le développement et l'indépendance économique, la charte culturelle de l'Afrique, la charte des droits et devoirs économique des États (Onu, 1974), etc.

une nouvelle pédagogie de l'unité africaine

L'unité africaine n'est ni un slogan, ni une ambition irresponsable. C'est une nécessité, et pas seulement un rêve généreux et réalisable.

Pour donner corps à l'idée, le colloque a recommandé instamment trois mesures concrètes :

- La première consisterait en la création d'un Marché commun africain, basé sur une coordination et une intégration progressives, et qui se ferait par cercles concentriques en fonction des zones économiques existant actuellement sur le continent.
- La deuxième mesure préconisée a été le renforcement des dispositions favorisant la libre circulation des personnes et des biens sur le continent africain. Pour cela, une décision à la fois symbolique et pleine de promesses s'impose : la suppression des visas entre pays africains.
- La troisième mesure a concerné l'éducation de l'opinion publique africaine à l'Unité de l'Afrique afin que l'idée ne soit pas appréhendée au niveau des responsables politiques seulement. Dans ce but, des actions ont été préconisées au niveau des associations populaires : femmes, jeunes, travailleurs, sportifs, etc., et au niveau des centres d'éducation : lycées, collèges, universités, etc.

la nécessité de valeurs scientifiques, culturelles et sociales qui sous-tendent une nouvelle vision du développement

Il s'agit d'abord de favoriser dans les écoles, les milieux professionnels et politiques, ainsi que dans le public en général, une « réappropriation » des valeurs culturelles africaines de solidarité, de respect mutuel, d'attachement à l'environnement : les objectifs de la Charte culturelle de l'Afrique (Port-Louis, 1976) demeurent plus que jamais fondés, et les participants en demandent instamment un début d'application avec l'appui de l'Unesco.

Le colloque a insisté sur le fait qu'il n'y a ni développement ni stabilité politique possibles si les droits individuels et collectifs sont marginalisés, si les libertés fondamentales – qui vont de pair avec la justice et la solidarité – ne sont pas prises en considération.

C'est dans cet esprit qu'a été demandée la création, au sein du Secrétariat

général de l'Oua, d'un département des droits de l'homme où toutes les questions liées aux droits personnels, économiques et sociaux feraient l'objet d'analyses et d'actions, en liaison avec les efforts de la communauté internationale dans ces domaines.

Deux domaines ont retenu plus spécialement l'attention des participants au colloque :

• Réforme de l'éducation et vision différente des problèmes de recherche scientifique et technologique.

– Parvenir, à l'horizon 2000, à l'éradication de l'analphabétisme ;

– Placer l'emploi, c'est-à-dire l'utilité sociale des hommes et des femmes, au centre de l'éducation et développer comme le préconise l'Organisation internationale du travail, des possibilités diversifiées de formation professionnelle aux niveaux postprimaire et postsecondaire tout en réformant les structures d'accueil qui devront assurer aux jeunes un emploi à l'horizon 2000 ;

– Donner une priorité à la formation des formateurs africains dans tous les domaines, spécialement dans celui des sciences exactes et des sciences de gestion ;

– Renforcer l'autonomie sur le plan national des institutions de l'enseignement supérieur et des centres de recherche, tout en favorisant des mécanismes panafricains de communication.

Dans cette optique, le colloque a vivement recommandé à l'Oua et à la Cea de stimuler avec l'appui du Pnud la mise en œuvre rapide du programme d'action adopté par la réunion régionale africaine préparatoire à la conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement, qui s'est tenue en août 1978 au Caire (Égypte).

• Impulsion nouvelle aux programmes de santé.

Ainsi, dans le cadre des perspectives du développement et de la croissance économique en Afrique, est-il indispensable d'élaborer une stratégie régionale visant à atteindre l'objectif social de « la santé pour tous » en l'an

2000. Une telle stratégie ne peut exister sans l'élaboration de politiques, de stratégies et de plans d'action nationaux. L'instauration ou le renforcement du processus de développement sanitaire exige un ferme engagement politique; celui-ci permettra de procéder aux réformes indispensables pour faire de cet objectif en matière de santé une réalité.

Une approche adéquate pourrait être, comme le préconise l'Organisation mondiale de la santé, la promotion des soins de santé primaires – essentiels – fondés sur des méthodes et des techniques pratiques, scientifiquement valables et socialement acceptables, rendus universellement accessibles à tous les individus et à toutes les familles de la communauté, avec leur pleine participation.

quelques instruments techniques

C'est au niveau de la planification et de l'emploi, de l'alimentation, de la maîtrise des ressources naturelles, des instruments financiers et monétaires que les participants ont estimé qu'il fallait techniquement intervenir en priorité.

la coopération entre les peuples

La coopération entre pays en voie de développement se présente ainsi comme une nécessité, non seulement pour organiser la revendication, mais aussi et surtout pour instaurer une pédagogie de développement fondée sur l'autodépendance collective, afin que change la vie de millions d'hommes et de femmes que la misère marginalise de plus en plus.

Le colloque a insisté à plusieurs reprises sur l'exemple que constitue déjà la coopération afro-arabe dans bien des domaines. Cet exemple peut rendre plus dynamique et plus efficiente la politique de coopération horizontale.

Reste la coopération internationale. Ici, le colloque a élevé une véritable mise en garde :

- Réaliser nous-mêmes notre progrès et non plus seulement profiter des réalisations opérées chez nous par d'autres, à partir de nos ressources naturelles.

- Prendre la gestion de toutes nos affaires et non y participer dans une mesure déterminée par d'autres.

- Ce n'est plus le temps de la division internationale du travail. C'est le temps du développement de « l'autonomie créatrice des peuples dans un échange international équilibré ».

Le colloque a également tenu à souligner que la coopération – bilatérale et surtout multilatérale – peut servir les intérêts profonds de l'Afri-

que, à condition que celle-ci utilise au mieux, pour l'accomplissement d'un développement populaire endogène, les facilités que lui offre la communauté internationale, soit au titre des compensations qui lui sont dues dans divers domaines, soit dans le cadre de la solidarité des peuples pour vaincre les contraintes particulières qui se manifestent dans toutes les régions du monde.

(Extraits du rapport de synthèse établi par M. Albert Tévoédjrè.)

... de Dakar

Congrès de l'Association mondiale de prospective sociale

Du 21 au 23 janvier 1980 s'est tenu à Dakar, sous les auspices du gouvernement du Sénégal, le premier congrès de l'Association mondiale de prospective sociale (1). Le principal objectif de cette association est de discerner les initiatives et les mutations contribuant à l'instauration d'un nouvel ordre international et à la promotion d'un développement se fixant comme horizon, selon l'expression de François Perroux, « tout l'homme et tous les hommes ». Au-delà des extrapolations statistiques et de la prévision économique classique – fortement réductrice –, la prospective est alors entendue comme l'identification du plus large éventail des « futurs possibles », à partir desquels certains choix de décision et d'action peuvent être opérés. Ces choix tenant compte, à la fois, des espaces de liberté et des résistances qui caractérisent chaque

réalité sociale, doivent répondre à un corps de valeurs fondamentales : survie, équité, autonomie et responsabilité.

Lors de la séance d'ouverture du congrès, M. Abdou Diouf, Premier ministre du Sénégal, a rappelé la pensée prospective de Gaston Berger, originaire de ce pays. Il s'agissait pour lui de porter une vision claire sur l'avenir en prenant avant tout conscience du « présent contraint par ses tendances lourdes ». Une telle pensée, « faite en même temps d'imagination et de sens du réel, de détermination et de concertation », a orienté l'ensemble des travaux du congrès où il importait de déterminer les voies et moyens permettant de « décoloniser le futur », comme l'a exprimé dans son discours introductif M. Albert Tévoédjrè, Secrétaire général de l'Amps.

Pendant ces trois jours, les interventions en séances plénières ont alterné avec les débats en commission. Quatre groupes étaient initialement

(1) Une publication, à paraître en septembre prochain, reprendra l'essentiel des travaux de ce Congrès. Pour l'obtenir et pour toute autre information sur l'Association, s'adresser à : secrétariat de l'Amps, Case postale 6, CH-1211 Genève 22, Suisse.

prévus, avec pour thèmes : « La maîtrise sociale des besoins », « Le développement rural », « Les politiques de l'emploi » et « Les contrats de solidarité ». Mais compte tenu du nombre de participants – plus de deux cents, venant d'un soixantaine de pays – et de la diversité de leurs pôles d'intérêts, trois groupes supplémentaires ont été créés sur place, l'un sur le thème « Énergie, inflation et développement » et les deux autres réfléchissant respectivement sur la situation des femmes et de la jeunesse.

Concernant les besoins, le système conduisant à leur création artificielle a été analysé et mis en relation de cause à effet avec le dénuement dont souffrent des centaines de millions de personnes, tant dans le quart-monde des pays industrialisés que dans le tiers-monde des pays en voie de développement. Pour rompre ce système et parvenir à une authentique « maîtrise sociale des besoins », il est apparu nécessaire que ceux-ci soient exprimés par les communautés locales et non dictés par les acteurs les plus puissants de l'appareil productif.

Dans le domaine rural, les participants ont souligné le décalage existant entre les potentialités de développement de l'agriculture et la réalité marquée par une production insuffisante et une malnutrition persistante dans de nombreuses régions du tiers-monde. Supprimer la faim, a-t-on reconnu, exige une dynamisation des zones rurales par des politiques de formation, de santé et de création d'activités qui permettent aux paysannes, jusqu'alors ignorées ou dominées, de reconquérir la maîtrise de leur existence et de leur devenir.

Le débat sur les politiques de l'emploi a principalement abordé la question des technologies intermédiaires. Celles-ci risquent en fait d'être récupérées par la logique du marché mondial si elles sont toujours conçues et transférées par de grandes entreprises ayant leur « centre nerveux » dans les pays du Nord. C'est pourquoi les participants ont insisté sur la capacité d'autonomie technologique des pays du tiers-monde qui, à partir de leur environnement propre, doivent réaliser une combinaison des ressources de la science moderne et des savoir-faire traditionnels.

La notion de « contrat de solidarité » fit également l'objet d'un débat

en commission. Les participants ont souligné à quelles conditions rigoureuses de tels contrats pouvaient promouvoir une coopération excluant les rapports d'aliénation et de domination : négociation équilibrée – au-delà d'une simple égalité formelle – et reconnaissance de l'identité propre de chaque partenaire, base d'un dialogue fécond. Le droit à la suspension, voire à la rupture du contrat, a été affirmé au cas où, dans l'exécution de celui-ci, ces conditions ne seraient pas respectées.

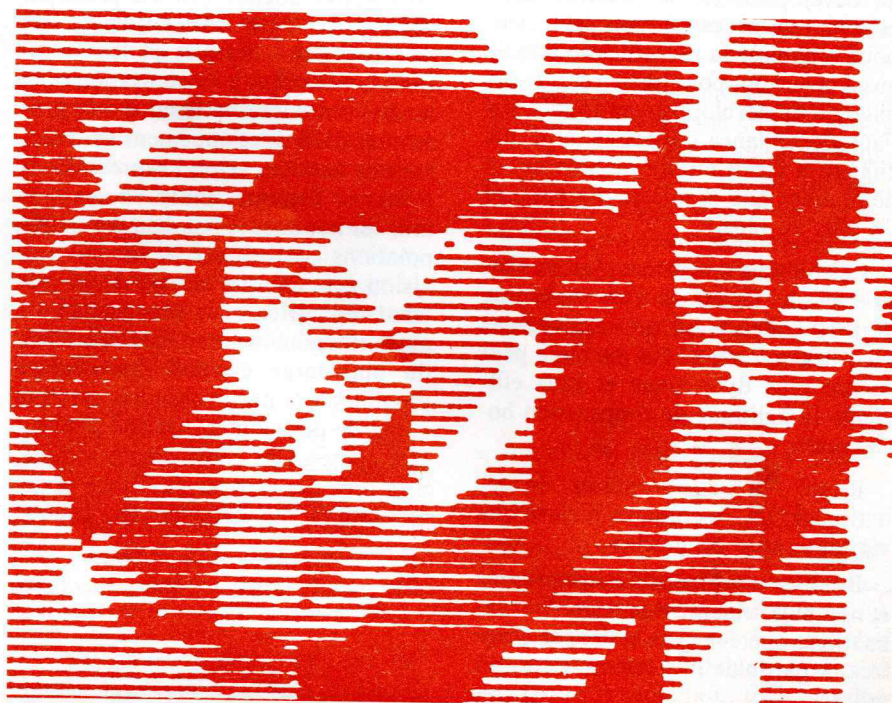
Les travaux de la commission « Énergie, inflation et développement » ont été marqués par un exposé de M. Jacques Attali sur la crise économique mondiale. L'inflation et l'endettement risquent encore de s'aggraver jusqu'à ce que de nouvelles faillites, une surconcentration du capital et peut-être la guerre, rétablissent l'efficacité économique du système dominant. A ce scénario, il convient d'opposer un modèle de non-violence et d'autonomie, redistribuant le pouvoir économique et politique.

La commission des femmes, à laquelle participait Mme Gisèle Halimi, a précisément dénoncé dans sa motion de synthèse « la guerre et les valeurs de compétition qui restent le jeu d'un théâtre politique masculin. Les femmes, qui donnent la vie, n'acceptent pas que soient organisées la destruction et la mort de leurs enfants ». Enfin, lors de la séance de clôture, les jeunes se sont exprimés en réclamant

des pratiques concrètes fondées sur la solidarité et « le partage du savoir, de l'avoir et du pouvoir ».

M. Ivan Illich est intervenu en séance plénière pour souligner « le droit de chaque communauté au vernaculaire », c'est-à-dire à la subsistance et à l'activité hors marché, réhabilitant l'*homo habilis*, actuellement étouffé par l'*homo economicus*. M. Michel Rocard a pour sa part analysé l'emprise des pays occidentaux sur le tiers-monde, à travers la diffusion de leur système productif et de leur modèle de consommation. Cette diffusion porte en elle les germes de la violence (cas de l'Iran) et il convient donc de remettre radicalement en cause les formes actuelles de relations Nord-Sud, particulièrement dans le domaine de l'aide et de la coopération. Mgr Dom Helder Camara a quant à lui insisté sur la force significative que peut représenter le rassemblement de toutes les communautés de base, moyen de lutte contre la misère et pour les droits de l'homme.

A l'issue de ce congrès, une déclaration finale a été adoptée ; elle insiste sur l'application d'une authentique solidarité internationale, ce qui suppose des ruptures avec l'ordre existant. Les travaux ultérieurs de l'Amps auront précisément pour objectif d'étudier les voies conduisant à cette libération effective, à partir des situations actuelles de pauvreté et de dépendance.



Planification économique et prospective sociale : quelle Afrique en l'an 2000 ?

Suite au I^{er} congrès de l'Amps, un séminaire a réuni du 24 janvier au 2 février 1980 à Dakar des hauts responsables de la planification, représentant une trentaine de pays d'Afrique francophone et anglophone. Cette rencontre, organisée par l'Institut international d'études sociales sur l'initiative de l'Organisation de l'Unité Africaine (Oua) et avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (Pnud), avait pour thème : « Planification économique et prospective sociale : Quelle Afrique en l'an 2000 ? » Le séminaire se fixait ainsi comme objectif premier de dégager les grands axes d'une stratégie de développement pour le continent africain, ordonnée autour des principes directeurs qui ont été définis lors du colloque de Monrovia en février 1979 (cf. ci-contre p. 55) et repris en juillet 1979 dans une « Déclaration d'engagement des chefs d'État et de Gouvernement de l'Oua. »

Les participants ont d'abord reconnu que, surtout en période de crise mondiale, la planification ne pouvait plus s'appuyer principalement sur la mobilisation de ressources externes, que celles-ci proviennent du commerce ou de l'aide. Les échanges avec l'extérieur, certes utiles dans la mesure où ils sont **maîtrisés** pour éviter les distorsions économiques, culturelles et sociales au niveau interne, doivent être considérés comme un complément aux efforts propres des nations et régions africaines, engagées dans un « sentier de développement » **endogène et auto-entretenu**. La planification devient en conséquence un instrument de mobilisation et d'orientation des ressources locales vers la satisfaction des besoins fondamentaux exprimés par les couches sociales majoritaires. Dégageant des priorités d'activités et proposant des méthodes d'organisation, elle vient alors s'articuler avec des instances socio-politiques aptes à révéler les aspirations des populations de base et à si-

tuer ces dernières dans un processus de participation au développement.

Le séminaire a révélé le caractère fallacieux d'une planification exclusivement quantitative, conduite à partir des seules données économiques et financières. D'où la priorité accordée à l'éducation, c'est-à-dire à la **valorisation des ressources humaines**. La critique des systèmes éducatifs les plus répandus en Afrique a porté sur deux points essentiels : l'utilisation de méthodes pédagogiques freinant l'esprit de créativité et d'innovation, et le transfert mimétique de programmes non appropriés aux environnements et aux besoins locaux. En soulignant certaines expériences positives allant en ce sens, les participants ont recommandé d'une part, la réhabilitation des langues nationales comme moyen d'expression de la créativité populaire et, d'autre part, la mise en place d'une structure éducative souple et diversifiée, appliquant les principaux axes de développement choisis à des environnements spécifiques.

Dans le domaine des activités productives, c'est **l'agriculture** qui a été retenue comme **urgente et exigeante priorité**. Il s'agit non seulement d'élever la productivité pour améliorer le degré d'autosuffisance alimentaire, mais aussi de revaloriser le milieu rural en accordant aux paysanneries un statut social à la mesure de leur rôle dans le processus de développement des pays d'Afrique. Selon cette perspective, deux impératifs ont été soulignés. En premier lieu, il apparaît nécessaire d'orienter l'appareil industriel vers le service des activités agricoles, à la fois en amont (infrastructure de mise en valeur des terres, approvisionnements et équipements appropriés) et en aval (conservation et/ou transformation des produits vivriers de base). De plus, il importe de créer de meilleures conditions de vie pour les ruraux par une amélioration de leurs revenus (politique des prix et des salaires, accès des paysans pauvres aux

ressources productives) et par l'organisation de service sociaux (école, santé, communication), selon divers réseaux de décentralisation.

Les participants au séminaire de Dakar ont par ailleurs abordé les questions d'**intégration régionale**, dans le but d'articuler autonomie nationale et collective. La situation actuelle du continent africain est marquée par une extraversion des courants commerciaux et par une insuffisance des grands projets à vocation régionale. Les planificateurs ont, dès lors, souhaité qu'une concertation entre instances nationales puisse s'instaurer au niveau des différentes régions du continent africain, afin d'identifier les complémentarités de ressources et de promouvoir en conséquence un réseau coordonné d'infrastructures et d'équipement à caractère agricole ou industriel. Ces réalisations, a-t-on souligné, doivent éviter deux dangers : étouffer les activités locales et renforcer les concentrations déjà existantes. Il s'agit, au contraire, de produire des effets d'entraînement sur les échelons les plus décentralisés de la vie économique et sociale, et d'organiser une répartition spatiale harmonieuse des activités.

Cela exige que soit systématiquement recherché un élargissement du nombre de participants réels à l'élaboration, à l'exécution et au contrôle des différents plans et projets, tant par la déconcentration (mise en place de cellules de planification au niveau des ministères et des grandes entreprises, avec coordination intersectorielle), que par la décentralisation (expression autonome des collectivités territoriales et des organisations politiques et syndicales). Le séminaire a ainsi posé le problème fondamental de la **démocratisation du développement**, qui renvoie à la nécessité d'une organisation de la démocratie politique. C'est dans ce contexte que la planification se mettra au service d'un projet authentique de développement africain, rompant avec les diverses formes de dépendance – notamment économique et culturelle – et assurant la promotion des populations actuellement vulnérables et dominées.

Patrice Robineau

Chargé de recherche à l'Institut international
d'études sociales, Genève, Suisse.

... de Paris : Apostrophes

émission de Bernard Pivot sur Antenne 2 23 mai 1980

L'Afrique noire racontée par cinq romanciers

Bernard Pivot avait, pour cette émission, réuni autour de lui les auteurs dont voici le nom et celui de l'œuvre présentée :

André Brink (Afrique du Sud), **Une saison blanche et sèche** (Stock);

Williams Sassine (Guinée, vivant en Mauritanie), **Le jeune homme de sable** (Présence Africaine);

Tierno Monémbo (Guinée, vivant en Algérie), **Les Crapauds-brousse** (Présence Africaine);

Paule Constant (France), **Ouregano** (Gallimard);

Jean Cau (France), **La conquête de Zanzibar** (Gallimard);

Il m'a semblé que cette émission de Bernard Pivot sur Antenne 2 méritait mieux qu'une simple mention dans cette revue. Aussi a-t-il été demandé auparavant, à un public assez divers, de professeurs et d'étudiants, de bien vouloir exprimer à cette rencontre d'écrivains leurs réactions tout à fait personnelles. Deux questions très simples, les plus ouvertes possibles, ont été soumises à chacun d'eux et nous publions ci-après leurs réponses.

Ces questions étaient les suivantes :

- Quelles sont les réactions que suscite chez vous cette émission d'Apostrophes ?

- Pensez-vous que la littérature africaine doit être enseignée à l'université, si oui, à quel niveau ?

A la suite des impressions que nous vous livrons nous avons eu la chance, grâce à Maryse Condé de pouvoir donner la parole à Williams Sassine et Tierno Monémbo.

Noémi Hepp

*Professeur à l'Université
des sciences humaines de Strasbourg.*

J'attendais une soirée intéressante, des indications sur la manière, sur les manières africaines de concevoir un roman, la formation d'écrivains noirs, la naissance de leur vocation, les influences subies, acceptées ou rejetées, l'importance de leur cadre de vie – nature, mœurs, langue maternelle – dans leur imagination, les ressemblances et les différences qui unissent ou distinguent leurs œuvres respectives. Autant d'erreurs monumentales de ma part. J'ai été détrompée sur toute la ligne.

Les cinq romanciers rassemblés sur le plateau – dont trois blancs et seulement deux noirs – n'avaient en commun que d'avoir parlé de l'Afrique. Peu importait, semblait-il, que pour l'un il s'agît de rêves sur un continent inconnu de lui, que l'autre eût imaginé une fable à partir d'une expérience remontant à l'enfance, qu'un troisième fût engagé dans une lutte politique active et écrivit un ouvrage qui est une arme dans cette lutte : tout cela se présentait sous l'emballage commun du mot « Afrique » qui, à ce niveau de diversité, n'était vraiment pas plus qu'un mot.

N'ayant lu moi-même aucune des œuvres dont il a été question, je puis dire qu'en dehors de celle de M. André Brink, qui a été résumée, je n'ai nullement compris l'intrigue d'aucune d'entre elles. Encore moins en ai-je saisi le style de composition et d'écriture. Ayant vu les

visages et entendu les voix, je pourrais sans doute dire que j'ai envie de lire le livre de qui m'a plu et pas envie de lire celui de qui m'a déplu. Critères désastreux s'il est vrai – comme l'a écrit Proust et comme je le crois – que l'ouvrage de l'écrivain est le produit d'un « moi » autre que celui qui se manifeste dans la vie courante.

J'ajoute que j'ai été très choquée par la tournure politique que le présentateur a donnée d'emblée à la discussion en amenant sur le tapis la question de l'**apartheid**. Si l'on veut faire un débat sur cette question, qu'on le fasse, mais alors, que l'émission soit centrée là-dessus et qu'elle comporte plusieurs voix. S'il s'agit d'une émission littéraire, qu'on reconnaisse le caractère propre de la création littéraire – moyens et effets –, qu'on dépasse le niveau du sujet traité, et qu'on ne réduise pas le genre romanesque à une sorte de sous-reportage caractérisé par les libertés que l'auteur peut y prendre à l'égard du réel alors que, dans le vrai reportage, on attend de lui qu'il n'invente rien.

J'ajoute aussi que nous avons eu de pénibles images de racisme dans la manière dont, à maintes reprises, M. Williams Sassine a attaqué M. Jean Cau, soit par ses interruptions, soit par la teneur même de ses propos. Si ç'avait été l'inverse, on aurait jugé la chose intolérable : pourquoi admettrions-nous du Noir au Blanc ce que nous refusons du Blanc au Noir ?

Jeanne-Lydie Goré

*Professeuse à l'Université
de Paris-Sorbonne.*

- Je regrette l'ordre suivi dans cette émission. Il convenait, me semble-t-il, de commencer par les deux ouvrages d'Africain, **Les Crapauds-brousse** et **Le jeune homme de sable** qui n'ont pas bénéficié d'autant de temps d'analyse qu'il eût convenu. Les ouvrages de Brink, J. Cau et Paule Constant ont pris de ce fait un relief abusif.

- L'ordre suivi a fait que d'emblée l'accent a été mis sur la valeur de témoignage politique du roman africain – le livre de Brink étant une enquête sur les événements de 1976 à Johannesburg.

Malgré l'allusion de J. Cau à la valeur littéraire des deux romans africains, nul n'a relevé ce qui fait leur originalité, ni d'ailleurs comment ils se situent dans l'histoire du roman africain contemporain. La réflexion est restée au niveau des généralités.

- Quant à l'enseignement de la littérature africaine, déjà au niveau de l'enseignement secondaire, bien des professeurs font référence à des ouvrages africains ou en recommandent la lecture.

- Au niveau de l'université, la littérature africaine – et plus généralement les littératures d'expression française – font occasionnellement l'objet d'un enseignement, mais rarement de façon systématique et régulière.

- Actuellement, au niveau du 3^e cycle, le Centre international de francophonie de Paris IV prépare au Diplôme d'études approfondies – D.E.A. d'études francophones – et aux divers doctorats (de 3^e cycle, d'État) avec la collaboration de spécialistes français (particulièrement de l'Université de Paris XIII) et étrangers.

L'idéal serait qu'un enseignement continu et spécifique des littératures francophones s'échelonne de la première année d'université jusqu'aux concours (agrégations des lettres, Capes), comme il en va de la littérature comparée, et cela dans toutes les universités françaises.

Toutefois, pour nous situer à nouveau dans le cadre d'« Apostrophes », et pour autant qu'un professeur européen puisse en juger, nous croyons qu'il serait regrettable de fonder l'enseignement du français en Afrique sur la seule littérature africaine, ou au Québec sur la seule littérature québécoise.

Il serait navrant qu'à l'ouverture européenne sur le monde (on étudie les littératures francophones en Suède, en Allemagne, aux U.S.A...) réponde un provincialisme narcissique des pays concernés. L'actualité et la qualité de leur production ne peuvent signifier le refus de toute une tradition humaniste (d'Homère à Dostoïevsky en passant par Balzac) que leurs plus grands écrivains ont parfaitement assimilée.

En fait, en Europe et dans le monde c'est un métissage culturel,

pour reprendre le mot de Senghor, que doit promouvoir l'enseignement universitaire.

Michel Fabre

Centre d'études afro-américaines et des nouvelles littératures en anglais, Université de la Sorbonne nouvelle

- L'émission s'intitulait « L'Afrique noire à travers le roman », ce qui expliquait la présence de Paule Constant et de Jean Cau aux côtés de Tierno Monémbo, Williams Sassine et André Brink (au sujet de ce dernier, parler d'Afrique subsaharienne aurait été plus exact, car il est permis de se demander de quelle couleur est l'Afrique du Sud). Brink est, en tout cas, un écrivain authentiquement africain qui a su parler de son œuvre avec simplicité et rappeler au moment opportun qu'il n'est pas « donné à chacun de comprendre l'âme et la réalité de l'Afrique ».

Quant au comportement des deux écrivains français, il était symptomatique d'un ethnocentrisme assez répandu. Nous trouvons chez Jean Cau la suffisance de l'Européen qui, suivant le droit fil de la littérature coloniale, prend l'Afrique comme « prétexte à l'allégorie », comme « horizon seulement », comme tremplin pour une dérive hallucinée et en profite, en toute bonne conscience, pour justifier, *a posteriori*, la colonisation en arguant des atrocités commises par les potentats africains d'aujourd'hui et de l'ingérence communiste (« Il y a une certaine colonisation généreuse..., la conquête appelle à se dépasser, à vivre haut..., il ne faut pas confondre conquête, colonisation et colonialisme », etc.). Au nom de la « pure littérature » et de ses souvenirs d'enfance, il continue ainsi à fantasmer sur un continent entier.

Certes, on ne saurait attendre de Cau qu'il analyse et démonte les complexes psycho-sexuels de l'inconscient blanc en mal d'exotisme, mais son incapacité à écouter Sassine est symptomatique : Sassine nous présentait justement un contre regard, celui que l'Africain jette sur ce rêve européen de l'Afrique. Il insistait avec raison sur l'obsession fascinée de la noirceur, sur l'« omniprésence des fesses et des seins nus », qui définissent symbolique-

ment l'Afrique comme une femelle à soumettre (image qui fut naguère celle de la France dans l'esprit des « conquérants » nazis). Sassine a résumé l'attitude représentée par le roman de Cau avec beaucoup de justesse, en un seul mot : « pathétique ».

Paule Constant, l'auteur d'**Ouregano**, n'avait pas l'excuse de n'avoir jamais mis les pieds en Afrique noire. Elle a lucidement reconnu ce que son entreprise littéraire avait d'égoïste et de narcissique ; mais comment peut-elle, alors, se déclarer stupéfaite, voire outragée, en s'apercevant que ses étudiants ivoiriens se désintéressent totalement de **La vieille fille** de Balzac ? Pourquoi un Africain devrait-il nécessairement apprécier un auteur français du siècle dernier ? et surtout, cette enseignante s'est-elle jamais demandée comment il se faisait qu'elle explique Balzac à Abidjan, plutôt que Camara Laye, Mongo Beti ou Sembène Ousmane ? Sa surprise n'était-elle pas celle d'une coopérante convaincue de la valeur incontestable de sa « mission » et de la supériorité de sa propre culture ? Lui est-il venu à l'esprit, comme Sassine le notait avec humour, de s'intéresser à l'acquisition d'une langue africaine ?

Lors de l'échange portant sur les romans de Monémbo et de Sassine, j'ai pu relever quelques réactions « bien françaises » : d'abord la satisfaction (de Jean Cau, je crois) à constater que « pour une fois, grâce au ciel, nous ne sommes pas mis en accusation dans ces romans » et que le pouvoir noir s'avère tout aussi corrompu que l'europpéen. Puis, l'étonnement un peu naïf (de Bernard Pivot, je crois) à découvrir chez ces romanciers guinéens une richesse de vocabulaire jugée « normale » chez Constant (noblesse oblige ?) mais stupéfiante chez « nos deux amis » (paternalisme gentil ?). Enfin la définition spontanée (par Jean Cau) de la poésie noire comme « naturellement luxuriante », ce qui la renvoie à une négritude exotique.

Certes, Cau n'a pas tort de souligner que le roman qui met en cause certains dirigeants africains présente un intérêt nouveau ; la thématique de la récrimination anti-blanche est quelque peu éculée, même si le néo-colonialisme conti-

nue à la justifier. Mais, du coup, Sassine s'est senti contraint de justifier, un peu en paroles, des réalités qu'il critique dans son œuvre, alors qu'il aurait pu développer l'examen des difficultés du romancier africain face à la censure, ou celui du biculturalisme qui représente l'un de ses atouts en même temps qu'il suscite son dilemme... Il est dommage que V.Y. Mudimbé n'ait pu venir présenter **L'Écart**; il aurait évoqué cette situation avec son élégance et son acuité coutumières. A propos de son roman, **Les Crapauds-brousse**, Monémbo a su révéler en quelques phrases tout l'arrière-plan mythique d'un titre qui ne désignait pour nous qu'une curiosité zoologique. C'est la preuve qu'une appréhension profonde de la littérature passe par la connaissance de son substrat culturel ici, du mythe de création qui fait du crapaud d'abord le préféré des lieux et le possesseur du savoir, puis un maudit condamné à ne plus pouvoir agir. Quelle magnifique métaphore !

Je suis également frappé par un contraste. D'un côté, trois romans africains plutôt réalistes qui s'insèrent sans détour dans un contexte socio-politique et tentent de suggérer des réponses à des situations scandaleuses ou de démythifier de faux héros. De l'autre, deux romans français qui recomposent l'Afrique à l'image européenne au nom des droits de l'écriture et de l'imaginaire, mais n'en véhiculent pas moins, plus insidieusement, une idéologie opposée. La question est de savoir s'il pourrait en être autrement.

J'exprimerai enfin deux regrets : que l'émission n'ait pas coïncidé avec la parution d'un roman français sur l'Afrique qui témoigne d'un admirable respect de ses réalités spirituelles autant que physiques, **Swédjana**, de Hubert G. David (1) dont l'élan lyrique rappelle dans **Le Sud** ou **Le Fou d'Amérique** l'enthousiasme fasciné d'Yves Berger pour une Amérique mythique et surtout que B. Pivot soit si peu au courant des littératures africaines qu'il n'ait pas jugé indispensable de commencer l'émission par un hommage à Alioune Diop, ce Sénégalais qui fonda **Présence Africaine** et qui vient de mourir à Paris le 2 mai 1980.

N.B. : Ces réactions portent seulement sur l'émission télévisée; je n'ai lu aucun des cinq ouvrages présentés.

• Ce n'est pas seulement à l'université que l'on doit enseigner les œuvres littéraires africaines mais dans les établissements secondaires, et même primaires, dans l'esprit qui a présidé à l'élargissement récent des programmes d'histoire et géographie, à leur ouverture à d'autres continents que l'Europe... Depuis les années soixante, l'Afrique est passée par une des périodes cruciales de son histoire : l'évolution politico-sociale, l'indépendance de nombreux pays, les guerres de libération nationale, le développement des relations internationales ont transformé le continent africain en centre d'intérêt des puissances mondiales. On ne refuse plus, aujourd'hui, à l'Afrique le droit de posséder et d'écrire sa propre histoire, de perpétuer ses cultures authentiques. Dans la mesure où les diverses potentialités de l'Afrique sont mieux connues, l'esprit de mission et l'ethnocentrisme européens devraient décroître. Or, la littérature africaine constitue l'un des instruments privilégiés de notre accès à la véritable identité de la culture africaine, avec ses rites, ses mythes, ses usages tels qu'ils n'ont cessé d'évoluer s'adaptant parfois aux styles de vie de l'urbanisation, tout en les transformant en retour. On pourrait dire que c'est la littérature africaine moderne qui contribue le plus à la renaissance de la culture africaine.

Demain, le tiers-monde représentera une force, non seulement politique et économique, mais **culturelle**, qu'il faudra sans cesse davantage prendre en considération. Il est urgent d'ouvrir nos enfants aux possibilités d'enrichissement intellectuel, esthétique et humain que représente une familiarité accrue avec des textes qui reflètent la diversité des cultures. Dans ce domaine, la France se trouve déjà en retard par rapport à d'autres pays d'Europe, aux États-Unis, à l'Union Soviétique, surtout en ce qui concerne les pays d'Afrique lusophone ou anglophone. Nous avons pourtant la chance historique d'avoir gardé avec l'Afrique des liens étroits, d'accueillir dans nos écoles des étudiants et intellectuels afri-

cains, de pouvoir lire, sans filtre, la littérature que des Africains produisent dans notre propre langue. A nous de savoir en tirer parti, de savoir écouter ce qu'ils disent.

Bernard Mouralis

Université de Lille III.

« Apostrophes » m'a déçu dans la mesure où, à aucun moment, il n'a été possible d'entendre le point de vue des auteurs africains. Bernard Pivot, visiblement, n'était pas dans un domaine qu'il connaissait et a eu du mal à se souvenir que Williams Sassine était édité chez « Présence Africaine ». De plus, il l'a constamment présenté comme un débutant et les téléspectateurs n'ont pu savoir qu'il en était quand même à son troisième roman.

Jean Cau et Paule Constant ont tenu un discours stéréotypé sur l'Afrique comme on pouvait s'y attendre (« à Ourégano, il n'y a personne, c'est un trou, etc. ») (2).

Par contre, ce qui m'a surpris, c'est que ni Williams Sassine, ni Tierno Monémbo, ni André Brink n'aient tenté de démonter ce discours, soit en apportant des informations inconnues de leurs interlocuteurs, soit en les amenant à mettre au grand jour leur aversion foncière à l'égard de l'Afrique, notamment quand celle-ci prend le ton de l'éloge (« vous maniez admirablement notre langue », etc.).

Parmi les erreurs symptomatiques, l'idée selon laquelle les étudiants africains ne peuvent aimer Balzac... formulée sans aucune remise en question d'ordre pédagogique opérée par la locutrice, aurait dû être relevée avec vigueur.

Bref, une fois de plus, le public français n'aura pas eu l'occasion de découvrir qu'il a des Africains **et** qui écrivent. C'est dommage.

Ariel Oettinger

Étudiante en lettres.

• Bernard Pivot a donné la parole en premier lieu à André Brink pour son livre **Une saison blanche et sèche**. Brink nous présente son livre en quelques phrases, histoire si

(1) Flammarion, Paris, 1980.

(2) Référence volontaire (?) à un poème de Bernard Dadié : **Il n'y a personne** dans *Afrique Debout*, Paris, Seghers.

empreinte de vécu, d'expérience quotidienne : en s'écartant un peu de l'histoire de ses héros, Brink nous parle de sa lutte, de la censure, des dénonciations, de sa situation difficile parce que « blanc et donc privilégié ». Williams Sassine montre une certaine réticence et méfiance vis-à-vis du rôle que tient Brink en Afrique du Sud. J'y reviendrai au sujet du livre de monsieur Cau.

Brink restera autant que possible en Afrique du Sud ; il se sent une grande responsabilité depuis qu'il a acquis une certaine notoriété vis-à-vis, je cite : « de mes frères, les damnés de la terre ». Récit scandaleux sur l'apartheid, par un homme courageux qui lutte avec bon sens.

Monsieur Cau n'est jamais allé en Afrique. De là, peut-être, un certain phantasme qui aurait inspiré son roman. Première chose terriblement choquante : que monsieur Cau ait choisi l'Afrique comme proie du rêve d'un adolescent, qui rêve, notons-le bien, de conquérir par la guerre, un défi lancé à lui-même, aux autres.

Peut-on se permettre de « jouer » avec ce continent où tout va mal pour faire les moulins de son héros qui se prend pour Don Quichotte ? Et le héros étant très visiblement monsieur Cau « Depuis que nous ne sommes plus en Afrique, il n'y a que guerre et génocide », nous dit monsieur Cau. A qui la faute ?

Je comprends mal le discours de monsieur Cau. Est-il si en dehors du réel, qu'il ne peut plus le reconnaître lorsqu'il le rencontre, ou trop subtil pour que je le comprenne ?

J'aime beaucoup la réaction de Williams Sassine qui ne dit qu'une chose : « Ce livre me fait dormir ». Il sous-entend que ce n'est plus cette sorte de gens qui doivent nous faire peur, mais plutôt des « Brink ». Africain, il redoutait l'attitude de Brink, car il a une méfiance instinctive pour ceux qui se font les champions de la cause africaine. Rappelons-nous du proverbe : « Méfie-toi du bouc par-devant, de la Mule par derrière et de l'imbécile de tous les côtés. »

De toute manière, il nous est difficile d'entendre les avis partagés, car monsieur Cau a tendance à couvrir la voix des autres.

Sachant que Paule Constant a passé beaucoup d'années de sa vie en Afrique, j'ai écouté son récit avec intérêt. Je l'ai trouvé fort ennuyeux et j'ai l'impression d'avoir lu beaucoup de livres sur une petite fille qui vit la colonisation. Une seule chose m'a fait hocher la tête, lorsque Mme Constant nous dit que son livre a été une entreprise très égoïste.

J'ai retenu avec intérêt la phrase d'André Brink au sujet de ce livre : « l'Afrique devient pour les Européens ou une réalité insupportable, ou un rêve ».

Je parlerai peu du livre de Williams Sassine. Je regrette de ne pas l'avoir lu avant l'émission, mais il m'a donné envie de le lire. D'après ce que j'en ai compris, il me touchera en tant que jeune française. Je dirai seulement que Williams Sassine a été, pour moi, l'œil éveillé de cette émission, à côté de la présence très forte d'André Brink. Le côté sentimental de Tierno Monémbo était attachant et j'ai été intéressée par la ressemblance qu'il établissait entre des Européens colonisateurs et des bourgeois africains. J'ai l'impression d'être entourée de crapauds-brousse.

Au milieu de tout cela, Bernard Pivot regarde sa montre, on a souvent l'impression qu'il veut atténuer l'approfondissement du dialogue. Je ne pense pas que ce soit à cause du temps limité...

- La littérature africaine doit être enseignée à mon avis dans les universités. C'est très important, et je pense que cela doit être fait à tous les niveaux pour que chacun se sente en contact avec cette littérature nouvelle et étrangère, non seulement pour mieux comprendre, cela me paraît évident, mais pour nous permettre de faire une étude comparée à tous points de vue, primordiale pour des échanges qu'ils soient politiques, économiques ou autres, dans l'avenir.

Christian Le Gallo

Étudiant en mathématiques

Quel est le domaine d'existence de la littérature africaine ?

Sans que la question ait été posée, les participants de l'émission « Apostrophes » y ont partiellement répondu.

La volonté de B. Pivot de représenter la disparité fragmentaire du monde africain s'est traduite par une impossibilité de fixer un cadre précis à la discussion. De plus, la présence de J. Cau et de P. Constant, écrivains européens, qui n'ont d'africain que le lieu géographique de leurs intrigues, ne permettait pas, et empêchait même, par leurs images d'Épinal, une approche en profondeur de la littérature africaine.

Pourtant, les trois écrivains africains présents se situaient par leur discours aux antipodes de « l'Afrique, rêve naïf de la France » chère à J. Cau.

En effet, chacun représentait une démarche particulière de l'écrivain face à la réalité sociale. Du témoignage de Brink à l'analyse de la structure sociale de Monémbo, en passant par la position paradoxale de Sassine, tout concourait à démontrer la richesse et la force de leurs propos. C'est à partir de ces points clés qu'il faut chercher leurs originalités.

L'affirmation par Brink de la fonction de l'écrivain, de sa responsabilité sociale et de la nécessité pour lui de rechercher des bases et des raisons à la situation actuelle en Afrique du Sud, rejoint celle de Monémbo qui, de son exil, recherche le pourquoi du pourrissement général de la société guinéenne. De même, son trouble face à l'incompréhension des « intellectuels » qui arrivent de l'extérieur reprend le paradoxe de la littérature en Afrique, soulevé par Sassine : ou bien on est lu et le pouvoir en place cherche à vous nuire, ou bien on n'est pas lu et on peut dire beaucoup de choses.

Cette complémentarité de démarches originales, montre la nécessité et le rôle très important de la littérature pour élever le débat politique, tout en donnant une illustration de la phase finale du développement d'une littérature indigène, décrit par Frantz Fanon dans *les Damnés de la terre*. On se trouve alors aussi éloigné de la Négritude de Senghor que celle-ci l'est de l'exposition coloniale.

Entretien de Maryse Condé avec Williams Sassine

Williams Sassine vous n'échapperez pas à la première question, vous le savez, parce que vous venez d'un pays qui est au centre de beaucoup de controverses ; à quelle Guinée appartenez-vous ? A la Guinée de l'intérieur, celle qui est dans le pays, qui travaille dans le pays, à la Guinée de l'exil, d'un exil volontaire, d'un exil assez angoissé, ou bien à une troisième Guinée, qui est peut-être entre les deux, pas dans l'opposition, et quand même pas inconditionnelle de ce qui se passe dans un pays. Alors, où vous situez-vous ?

Je crois que mon exil, s'il faut nécessairement employer ce mot, c'est un exil tranquille ; pas d'homme qui cherche des histoires politiques. C'est que je ne suis pas engagé dans un sens comme dans l'autre.

Quand j'ai quitté la Guinée, j'étais trop jeune pour faire de la politique ; cela fait maintenant 17 ans environ. Je m'en suis écarté, donc je ne suis pas tout à fait au courant de certaines réalités de chez nous. Par souci d'objectivité, j'essaie autant que possible de ne pas me passionner pour le problème guinéen. Parce que les réalités sont telles qu'il y a, en général, deux tendances extrêmes : ou l'on dit que Sékou Touré est tout à fait mauvais, ou l'on dit qu'il est un petit Bon Dieu. Alors je pense que, objectivement, je ne suis pas très au courant des réalités politiques du pays, donc je ne peux pas me déclarer. Je pense qu'il a fait du bien et qu'il a dû faire du mal.

J'ai vu que vous aviez voyagé à travers toute l'Afrique et que vous n'aviez jamais eu la tentation de revenir chez vous. Alors pourquoi cette errance, on peut l'appeler ainsi, Bamako, Dakar, et maintenant Nouakchott ?

Oh ! depuis mon enfance, je rêvais à ce genre de vie ; j'aimais partir. Je crois que je ressemble un peu à mon père en cela. Je crois que même si la Guinée avait pris une autre option politique, même si elle avait été la Côte-d'Ivoire par exemple, je serais parti.

Je me suis toujours senti assez bien partout où je suis passé ; et je ne fais pas de problème d'un retour en Guinée.

Il y a une autre question : vous êtes métis, et si cela ne fait pas de problème, on peut dire que cela vous situe dans un monde un peu particulier : le métis en Afrique. Est-ce que vous n'avez jamais trouvé que c'était une situation difficile ou spéciale ?

Si, c'est une situation un peu ambiguë quand on ne fait pas attention, quand on n'apprend pas à réfléchir. Mais, après tout, elle est très commode. Je crois que, finalement, je me suis souvent dit que c'était une chance d'être métis en ce moment. Cela apprend à être au milieu, à dépassionner certains problèmes. Parce que, en tant que métis, on vit des situations parfois très difficiles. On est généralement mal reçu et du côté des Noirs, et du côté des Blancs. Alors, bien sûr, c'est à chacun de réfléchir à sa situation et d'essayer de faire en sorte qu'il y ait ce pont entre Noirs et Blancs. Et je crois que c'est surtout ce à quoi on doit œuvrer.

Vous êtes écrivain, et nous allons y revenir tout à l'heure, mais vous êtes d'abord enseignant. Vous aimez les enfants, vous aimez la jeunesse, vous aimez votre métier ?

Oui, oui, bien sûr j'aime le métier ; j'aime les enfants et j'aime surtout communiquer ce que je connais. Je crois que c'est surtout cela qui est fondamental dans l'enseignement. Bien que ce soit parfois difficile de communiquer ce qu'on sait. Ma chance, c'est de pouvoir enseigner les mathématiques, on est également neutre, c'est une espèce de métissage dans l'enseignement. On n'est pas trop tenté de parler de certaines de ses passions. En mathématiques, on apprend à réfléchir, à regarder les choses en face et à faire la part des choses.

Venons-en à l'écriture. C'est la question classique : comment êtes-vous arrivé à devenir romancier ? Qu'est-ce qui vous a poussé à écrire vos premiers textes ?

Je crois que quand j'étais à l'école, les mathématiques m'intéressaient parce que je me faisais des illusions. Je pensais également à la médecine.

Je croyais que les mathématiques pouvaient permettre de résoudre beaucoup de problèmes. Arrivé à un certain niveau, je me suis rendu compte que c'était très insuffisant, que l'essentiel de l'homme ne pouvait pas se formuler, se résoudre directement et qu'il fallait chercher à l'approcher autrement. C'est ça qui m'a un peu fait dévier des mathématiques. J'ai toujours été curieux de connaître davantage les hommes, à cause justement de ma condition de métis.

Mais pourquoi alors le roman, et pas, par exemple, la poésie ou bien le théâtre ? On choisit quand même sa forme d'expression.

Le théâtre, je ne me sens pas dedans. Je ne crois pas que je manie suffisamment la langue française pour faire parler les gens, pour les animer. Dans le roman, je me sens beaucoup plus libre.

Nous allons, si vous le voulez, parler de votre premier roman : « Saint Monsieur Bali », qui a paru à « Présence Africaine », comme tous les autres. J'ai eu l'impression en le lisant que vous aviez connu ce monsieur Bali, que vous aviez peut-être été impressionné dans votre jeunesse, votre adolescence, par un enseignant de ce genre. Est-ce que je me suis trompée ?

Non, vous ne vous êtes pas trompée. Je connais un Monsieur Bali, pas exactement celui du roman, mais un homme qui avait les mêmes intentions, le même courage ; et les mêmes déboires, pour finalement triompher. Je m'en suis inspiré et j'ai cadré cela de façon autre parce qu'il est toujours dangereux, en Afrique, de situer le roman avec trop de précision.

Le roman est intéressant parce que c'est la forme littéraire qui va se développer le plus en Afrique.

Mais, Monsieur Bali, c'est aussi une parabole ; j'ai l'impression que ce n'est pas simplement le côté autobiographique qui est important, mais que vous avez voulu montrer autre chose, dépasser peut-être l'anecdote et que c'est ça qui en fait la richesse, parce que, sous un propos très simple, c'est très riche.

Moi, ce qui m'intéresse dans l'écriture, ce n'est pas tellement les histoires folkloriques de l'Afrique, c'est

surtout le caractère humain, le caractère universel qu'on peut trouver dans l'homme.

Dans **Monsieur Bali**, comme dans tous les autres romans, peut-être qu'on en parlera tout à l'heure, j'ai cherché à faire voir à travers le petit combat sans grandeur, au début, de Monsieur Bali, ce qui pouvait appartenir à tout homme à la limite de sa vie, et ce qu'il pouvait en tirer.

Mais vous savez que ce mot d'universel, en général, on ne l'aime pas du tout en Afrique. On a tendance à dire que quand c'est universel, ça signifie que toute la réalité africaine est niée. Est-ce que vous partagez cette opinion ?

Oh ! je crois que ce sont des imbecillités. Nous avons tout à gagner au contraire à ce que les problèmes du Noir soient les problèmes de l'homme. Je ne sais pas pourquoi on considère le Noir comme une bête spéciale, à étudier. Personnellement, après tous mes nombreux voyages où j'ai fréquenté les hommes, surtout les Africains, mes compatriotes, j'ai vu chez eux des problèmes qu'on pouvait rencontrer aux États-Unis ou en France et ailleurs. Ce sont des hommes comme tout le monde.

Alors, venons-en maintenant à « Viri Amou ». D'abord, ce titre, il faut le dire, assez hermétique, qu'est-ce que ça veut dire « Viri Amou » ?

Viri Amou, le titre est un accident. J'avais terminé le livre quand j'ai vu dans un grand quotidien d'ici qu'un village portant le même nom avait subi le même sort. En souvenir, j'ai donné ce nom à mon livre. Et le village de Viri Amou, le vrai Viri Amou, a vraiment existé, au Mozambique.

Alors, voulez-vous nous raconter un peu ce roman, parce que c'est celui que, disons-le franchement, j'ai le moins compris ?

Viri Amou, c'est l'histoire d'hommes inachevés qui se rendent compte qu'ils sont inachevés, incomplets. Il y a Cavalengo, ce Noir qui avait des illusions. Il est venu en France pour faire des études qu'il ne réussira pas ; il contracte une maladie incurable. Il est condamné à mort. Bizarrement, il sent que c'est en Afrique qu'il doit être enterré, peut-être parce qu'en Europe, on ne sait pas enterrer les gens.

Il y a des problèmes de fosse commune, etc. Alors, il veut regagner son pays, mais il doit repasser par une colonie portugaise. Il fait donc halte dans un village et là, il est confronté à certaines réalités.

Il y a un albinos, dans ce village, un albinos qui est un peu condamné comme lui, mais pour d'autres raisons. L'albinos, on le cherche pour son sang. Lui, il est en quelque sorte maudit.

L'hôtel est tenu par deux Européens, d'anciens nazis, qui sont là depuis 22 ans. Après la Libération, en 1945, il se sont enfuis, ils se sont terrés là-bas. Ils sont prêts également à abandonner le village parce qu'ils se sont suffisamment enrichis.

Autour de ces personnages centraux, il y a, au moment où Cavalengo arrive, des guérilleros qui viennent d'enlever le fils du commandant de l'armée portugaise. Le commandant s'est lancé à la poursuite de son fils, pour essayer de le retrouver.

Si je me base sur ces deux premiers livres, je trouve que vous êtes un écrivain assez tourmenté. Même si vous ne voulez pas l'avouer, même si le style est très limpide, on peut même dire simple à la limite, il y a tout un potentiel d'angoisse que vous n'exprimez pas directement. Est-ce que là encore je me trompe, ou est-ce que j'ai raison ?

Oui, vous avez raison. Vous avez bien lu le livre. C'est vrai, et je n'ai pas peur du mot « tourmenté ». Mais ce sont mes personnages qui sont tourmentés, je crois. Moi, non. Je suis de nature plutôt tranquille.

Est-ce qu'un romancier tranquille peut créer des personnages tourmentés ?

Si l'on a du talent, on doit être capable de sortir de soi-même.

Alors, venons-en à mon roman favori – je le dis assez ouvertement – « Le jeune homme de sable ». Des trois, c'est celui que j'ai préféré. J'ai l'impression que vous avez fait une trajectoire assez évidente. Vous êtes parti du roman légèrement autobiographique et vous êtes arrivé maintenant à un roman de contestation ; même si celle-ci n'est pas évidente, elle est présente partout. Ce jeune

homme de sable, il est dans une société pourrie, assez équivoque. Il lui arrive toute une série d'aventures et, finalement, il meurt.

C'est bien ce que vous avez voulu présenter ?

Oui, parce que si on regarde bien nos jeunes, ceux qui ont commencé à écrire avant nous, surtout les romanciers qui se réclament de la négritude, ils ont demandé aux Blancs de changer, ils se sont toujours référés aux Blancs, ils ont toujours cru que c'est le Blanc qui était mauvais, que c'était le Blanc qui devait changer.

Je crois qu'on doit être honnête et dire qu'on a eu toutes les chances depuis les indépendances de faire quelque chose de bien. Il faut qu'on soit honnête et qu'on commence à s'attaquer à nous-mêmes. Je crois que c'est le sujet du **Jeune homme de sable**. C'est le roman d'un jeune étudiant qui suit des études qui se rend justement compte de cette rivalité. Il n'en a pas les moyens, mais il cherchera jusqu'au bout de sa lutte. Et, même à travers lui, je me suis intéressé aux problèmes de la jeunesse, aux problèmes de la contestation en général. Je ne cherche pas à situer exactement le débat au niveau du conflit des générations. Dans ce roman, j'ai voulu en quelque sorte faire œuvre de réflexion, mais je pense que **Le jeune homme de sable**, c'est le roman d'un jeune homme qui se regarde, qui prend un miroir et qui n'aime pas ce qu'il voit, ce qui l'entoure, lui-même, ses parents. Il est en désaccord total même avec lui-même.

Vous savez ce qu'on va vous reprocher ? On va vous reprocher de présenter un univers un petit peu pessimiste et un petit peu négatif. Vous savez ce qu'on demande à un écrivain africain. On lui dit toujours : il faut avoir une espèce d'action positive, optimiste sur le peuple. Vous ne pensez pas que ce soit le rôle de l'écrivain ? Ou croyez-vous que ce rôle soit maintenant dépassé ?

Non. D'abord, je ne crois pas que je sois pessimiste. J'essaie de montrer les choses que j'ai vues. Peut-être que je ne fréquente pas certains milieux où, apparemment, les Africains sont heureux, parce que c'est une question de fréquentations. Il y a des salons très bourgeois. Quand vous y êtes,

vous avez l'impression que l'Afrique est en train d'avancer. Je n'ai pas eu la chance de fréquenter ces salons et ça ne m'intéresse pas. Je fréquente des gens qui souffrent. Je crois que ce serait assez malhonnête de faire croire qu'ils sont heureux, ces gens-là. Ils cherchent à manger. Nous autres Africains, on a été colonisés sous toutes les formes. Les Arabes ont essayé, les Blancs ont essayé. Ce qui est amusant, c'est qu'on a réussi à assimiler ces différentes formes de colonisation pour en arriver à l'indépendance où personne ne sait plus exactement où l'on va. Nos dirigeants, en général, ne sont pas à la hauteur.

Alors, le prochain roman sera de la même veine, à « Présence Africaine » ? Il est déjà écrit ?

On m'a demandé un recueil de contes, je ne sais pas ce qu'il va valoir ; je pense que je vais le faire sortir bientôt. Je suis en train d'en écrire deux autres. Il y a un manuscrit qui est terminé. Un gros manuscrit. J'ai eu la prétention de refaire l'histoire du monde, la genèse. Quant à l'autre, c'est assez curieux ; c'est un personnage qui cherche à attraper l'horizon. Je crois qu'on doit éviter autant que possible de raconter sa vie, de s'attaquer à quelqu'un en particulier. Les problèmes sont tellement généraux et c'est tellement difficile de tout résoudre que je pense qu'il faut essayer de créer un nouveau climat de littérature, d'inspiration directe auprès du peuple et, si possible, travailler, même au niveau du style. Je sais que, actuellement, le genre du nouveau roman africain, c'est de prendre des dialectes, de les écrire en français. On se fait applaudir, mais je pense que ce genre de roman n'a pas d'avenir. Je pense que ça n'apporte rien au français, qui est une langue naturellement riche. C'est une solution de facilité. Il faut être courageux, s'attaquer vraiment au français si l'on veut l'écrire, écrire quelque chose en français.

Pour finir, est-ce que vous avez apprécié l'épithète de Philippe Decraene vous concernant, on dit qu'il a écrit : « L'écrivain guinéen Williams Sassine refuse l'épithète d'écrivain africain. » C'est quand même assez ambigu ?

Oui, c'est assez ambigu, mais c'est expliqué plus loin. J'ai lu cet article. Il avait écrit : il dit qu'il est Africain

il dit qu'il est écrivain et il ne veut pas voir les deux mots accolés. Je pense que ça peut se justifier. Ça ne me plairait pas d'être étiqueté. Je n'aime pas ça.

Vous voulez toujours être un homme un peu à part.

Non, justement, quand on est à part, c'est qu'on est étiqueté. Non, je préfère être écrivain tout court. Écrivain africain, en général, c'est péjoratif. Cela signifie : si vous voulez rire ou si vous voulez savoir exactement ce que la colonisation a donné, il faut le lire. Je pense qu'on est mûr maintenant et qu'on doit s'arranger pour être écrivain autant qu'on peut être écrivain, en France, en Russie ou aux États-Unis.

Entretien de Maryse Condé avec Tierno Monémembo, auteur de « Les Crapauds- brousse » *

Tierno Monémembo, vous êtes né en 1947, c'est l'année où la revue « Présence africaine » naissait, c'est-à-dire que vous n'avez pas participé directement au combat de ses premières années. Ce qui me frappe, c'est que vous avez, en dépit de tout cela, la même conception du rôle de l'écrivain et du contenu de la littérature africaine. Vous pensez, d'après votre roman « Les Crapauds-brousse », que le contenu du roman doit être politique, social. Comment expliquer que vous soyez un héritier direct de ces romanciers de l'époque coloniale ?

Un héritier direct, je ne le pense pas. Le thème demeure parce que c'est le grand souci de l'Afrique d'aujourd'hui. On ne peut pas l'ignorer, et, en vérité, j'en suis un peu prisonnier dans la mesure où, si vous voulez, c'est ce qui me détermine le plus. Il est évident que j'aimerais bien introduire dans mes écrits, dans mon œu-

vre, des thèmes beaucoup plus amples qui puisse traduire la vie fondamentale de l'Afrique, plutôt que son simple aspect politique. Je pense aussi qu'au niveau précisément du style, j'ai un souci de me démarquer. Mes aînés ont surtout écrit sur, disons, la période coloniale. C'est-à-dire qu'il y a eu cette emphase anticolonialiste avec tout ce qu'elle a eu de superficiel et d'inefficace. Je pense qu'il y a aujourd'hui au niveau de toute la jeunesse africaine un souci d'introduire dans cette langue une certaine sensibilité, une allégorie, une métaphore africaine. C'est un travail qui nous préoccupe beaucoup et peut-être un élément de démarcation par rapport aux littératures antérieures.

Quelque chose m'a frappé dans ce que vous venez d'exprimer. On dirait que vous auriez bien aimé écrire des choses plus individualistes, mais que c'est la situation de l'Afrique qui vous force à revenir sur cette orientation.

Exactement, c'est la réalité africaine qui me commande de parler de politique. Il y a tout un itinéraire qui fait que, précisément, je ne peux pas me payer le luxe d'être apolitique et, dans toutes les manifestations de ma petite vie si vous voulez, je ne peux pas écrire sans penser à ce qui se passe dans mon pays, en Afrique, au niveau politique. Or, aujourd'hui, ce qui est très important, c'est l'emprise presque totale de toute la vie africaine par les institutions politiques, c'est-à-dire des partis uniques. Il n'y a pratiquement plus de vie autonome. En Guinée, par exemple, la fête du village doit avoir lieu dans le cadre du Parti, aussi bien que les semaines culturelles ou le football. Or, un parti n'est pas un cadre d'élaboration ni de réflexion, à plus forte raison de critique. Ces partis présentent souvent des lacunes au point de vue même de leur organisation. On peut accepter l'idée d'un parti unique à une seule condition, c'est qu'il soit précisément une tribune, un forum, un lieu de rencontres d'idées, de tendances. Or, c'est le contraire, le parti non seulement limite les gens dans leur réflexion, mais il arrive à stériliser la critique et la réflexion pour ne rester qu'un instrument de pouvoir.

Vous venez de décrire la situation qui prévaut dans beaucoup de pays africains en ayant l'air de dire que

* Présence africaine, Paris, 1980.

c'est, en particulier, le cas dans votre pays, la Guinée. Parlons-en de la Guinée. Que représente-t-elle dans votre imaginaire ? Vous l'avez quittée très jeune. Qu'est-ce que cet exil que vous êtes en train de vivre ?

La Guinée, c'est en même temps un substrat nourricier, et une douleur. C'est là toute la contradiction de l'homme exilé. On est coupé de son pays, on l'aime ce pays, on le sait très éloigné et, à cause de cela, il y a toute une sensibilité qui revient constamment, une émotion qui s'exprime souvent sous forme de nostalgie, mais aussi sous forme quelquefois d'espoir. On vit une violence intérieure vers une certaine dynamique, non seulement au niveau personnel, mais peut-être aussi même au niveau social. Puis la Guinée, c'est un état hérité de la colonisation qui doit un jour s'organiser à un niveau plus large régional ou continental. La Guinée, c'est aussi, bien entendu, les premiers soubresauts de ma vie ; c'est ma famille, c'est là que j'ai, si vous voulez, eu les toutes premières émotions qui font que précisément un homme a envie de vivre, de se battre pour préserver sa vie et pour l'améliorer. Avant tout, c'est mon village natal. Je ne veux pas du tout être régionaliste ou autre chose de ce genre, je considère que ce village natal est pour moi un cordon ombilical. Je me souviens très bien des orangers de mon enfance, des rapports avec ma grand-mère qui ont beaucoup compté, de ma vie à l'école coranique qui m'a beaucoup manqué. J'ai été à l'école coranique avant d'aller à l'école française. J'ai appris à lire le Coran avant d'apprendre à lire le français. La Guinée, ce sont les veillées nocturnes, les contes des grands-parents, les perpétuelles ballades, la marmaille qui braille, mes petites amies, etc. Je regrette que la politique soit venue enfouir ces choses, si bien qu'il est très difficile aujourd'hui de les faire ressortir et de les vivre comme je l'aurais voulu en quelque sorte.

Maintenant, vous êtes en Algérie. Avez-vous choisi l'Algérie comme étant plus ou moins dans le même camp que la Guinée, ou y êtes-vous simplement venu parce que vous y avez trouvé du travail ? Comment vivez-vous votre exil en Algérie ?

Je ne pense pas du tout que l'on puisse faire une comparaison entre la

Guinée et l'Algérie. Il faut aller au-delà des discours. Je pense que l'Algérie a un itinéraire personnel. C'est évident. En tout cas, il est très différent de celui de la Guinée. L'Algérie a obtenu son indépendance les armes à la main. En Guinée, la lutte a été plutôt poétique et les Guinéens, dans leur ensemble, n'ont pu mesurer les limites de l'indépendance qu'ils venaient d'acquérir. L'Algérie a ce mérite d'avoir été l'un des pays africains qui a le mieux géré son indépendance. Je ne suis le griot de personne, mais je veux simplement dire qu'au point de vue de l'amélioration des conditions de vie du peuple d'Algérie, il a été fait quelque chose et que l'Algérie a un autre mérite : elle essaie de vivre ses propres problèmes et de commettre ses propres erreurs. C'est quelque chose de très important qui a aussi des limites. Bien sûr, le contexte international n'est pas très favorable à la plénitude de cette indépendance. Par ailleurs, il faut être honnête, j'ai trouvé en Algérie, un travail relativement bien rémunéré. On me donnait une certaine responsabilité plus grande que celle qu'on pouvait me proposer dans d'autres pays africains et l'Algérie aussi est proche de la France. J'y ai déjà vécu sept à huit ans et j'y ai de nombreuses attaches. J'ai assez de temps pour essayer de lire et de travailler parce que j'ambitionne d'écrire, que peut-être qu'un jour j'arriverai à ne plus faire autre chose qu'écrire. Pour l'instant, en tout cas, j'ai pour la première fois, depuis mon exil, des conditions matérielles me permettant de me débarrasser d'un certain nombre de soucis primaires et j'ai donc du temps pour le faire. J'ai envie de relire les classiques européens et d'essayer d'acquérir un peu plus de rigueur, un peu plus de discipline et peut-être un peu plus de profondeur.

Si l'on revient à votre roman « Les Crapauds-brousse », il y a beaucoup de gens qui ont dit que c'était un roman qui présentait une peinture assez exagérée de la Guinée au niveau social parce que, d'abord, vous en êtes loin, que vous avez écrit ce livre sur des souvenirs ou des choses qu'on vous a racontées. On avait l'impression que tous les côtés positifs de la vie en Guinée, une d'épuration éventuelle dans les mœurs, vous aurait complètement échappé, et que vous mettez l'accent sur tout ce qu'il y a de

corrompu, de dégradé, comme si vous aviez un peu noirci le tableau.

Je ne pense pas du tout avoir noirci le tableau et je ne veux pas ici me défendre pour me défendre. Je pense que quiconque connaît la Guinée connaît précisément ces mœurs dont vous me parlez. Je crois qu'il n'y a pas eu de période où les mœurs aient été aussi dépravées qu'actuellement, que depuis 1958, ça a été une évolution que beaucoup de gens connaissent et peuvent apprécier. Je ne pense pas que ce que j'écris dans mon roman dépasse en quoi que ce soit ce qui s'est passé en Guinée depuis l'indépendance de ce pays.

J'ai quand même pensé qu'on pouvait lire le livre en le décodant de façon plus large et que finalement Samatrac n'est pas un président précis, mais représente le pouvoir en Afrique, un pouvoir despotique, autoritaire.

Il est évident qu'il y a un peu partout des Samatrac. Mais ce sont des personnages qui ne constituent pas un excellent matériau littéraire. L'important est d'expliquer la manière dont s'exerce leur pouvoir, c'est ce que j'essaie de faire, mais Samatrac en lui-même ne m'intéresse pas finalement.

La fin du livre me paraît un peu hermétique. Je n'ai pas très bien compris. Il y a beaucoup de personnes dans mon cas. Est-ce l'espoir ou le pessimisme qui domine ?

J'ai usé d'un artifice littéraire. Il me fallait introduire l'illusion d'un éventuel changement. Mais il y a une distance entre l'illusion que moi je me permets de me donner et toute la pesanteur de la réalité guinéenne qui m'étouffe. C'est la résultante de ces deux positions qui a donné cette fin légèrement optimiste laissant supposer que le travail à réaliser était absolument colossal.

On a beaucoup rapproché votre livre du « Soleil des Indépendances ». Reconnaissez-vous cette parenté ?

Oui, effectivement. Moi je m'en réjouis car j'admire beaucoup cet ouvrage. Il faut tenter d'exprimer notre spécificité à travers le style, à travers la manière d'écrire, tout en essayant d'être universel. Tant que nous écrivons dans des langues étrangères, il y

a un problème d'identité qui est posé et ce problème d'identité est un problème à la fois sérieux, mais qui peut ne pas le paraître. Objectivement considéré, ça n'a absolument aucune importance. C'est par le style que l'on peut essayer de communiquer à la langue que l'on utilise, à la langue étrangère une saveur africaine, un style africain.

Est-ce que vous avez des auteurs africains ou non africains que vous admirez, qui vous ont influencé ? Avez-vous regardé du côté de la littérature sud-africaine ou sud-américaine ?

Absolument, il est évident qu'on ne peut pas être vierge en matière de littérature. Je pense qu'il y a de très nombreux écrivains africains que j'admire et j'ai eu souvent l'occasion de le dire. Mon enfance a été bercée par des gens comme Mongo Beti, Ferdinand Oyono, Sembène Ousmane, Oulougouem, Hampate Ba, Amadou Kourouma. Bien évidemment, il y a aussi tout le côté traditionnel qui m'a influencé. J'ai été pénétré dans un monde traditionnel, en quelque sorte, et il y a l'aspect extérieur européen ou universel si l'on

veut. Je pense à des gens comme Gorki, Tchekhov, Tourgueniev, à Jack London que je connais depuis très longtemps, Joyce que j'aime beaucoup, à Kafka, à Neruda. J'ai un amour, presque une dévotion pour la littérature latino-américaine d'aujourd'hui, Gabriel Garcia Marquez, Manuel Scorza, Elio Cortazar, et, dans la littérature magrébine, Khateb Yacine.

Il va y avoir, à Rio de Janeiro, un colloque sur la francophonie et l'Amérique latine. Pensez-vous que ce soit quelque chose de vain, d'abstrait ? Peut-il y avoir des ressemblances entre les littératures d'Afrique, des Antilles et ces littératures latino-américaines ?

J'en suis tout à fait convaincu. Les situations de ces pays sont assez proches, c'est-à-dire qu'il y a toute une angoisse sociale et une sensibilité populaire qui se retrouvent et peuvent donner quelque chose de merveilleux. La littérature latino-américaine a beaucoup avancé dans l'exploration de ce merveilleux-là. La littérature africaine y parviendra j'en suis sûr, très bientôt, et c'est à ce niveau qu'il y a un point de rencontre.

... de Madagascar

Landy, directrice elle-même d'une troupe de théâtre qui est allée au printemps 1979 jouer à la Réunion, à l'île Maurice et aux Seychelles, a eu l'amabilité de nous traduire des parties de ce spectacle qui se déroule en malagasy et, assistée de son équipe, a bien voulu répondre à mes questions.

Où a lieu l'Hira-Gasy ?

L'Hira-Gasy joue normalement en plein air, sur les places publiques et devant les tombes. Lors des fêtes traditionnelles, telles le retournement des morts, la circoncision. La famille organisatrice fait appel à deux troupes de Mpihira-Malagasy, pour animer la fête et aussi pour servir d'intermédiaire entre les morts et les vivants, entre les membres de la collectivité villageoise. Les Mpihira-Malagasy

Un théâtre populaire : l'Hira-Gasy

ont un rôle : mettre en évidence les problèmes sociaux actuels de la communauté que le village va tenter de résoudre, en présence des ancêtres.

L'Hira-Malagasy se produit sur les haut-plateaux, en saison sèche et tous les dimanches dans les campagnes.

Tananarive

Tananarive a toujours été le centre de l'art officiel. Comme toutes les capitales, Tananarive reçoit beaucoup d'influences de l'extérieur. Il existe un

théâtre officiel dans la ville où l'on joue beaucoup de vaudevilles, mis au goût malagasy. Ce genre de théâtre ne marche pas très bien en raison de difficultés financières d'abord, mais surtout parce que le public « nanti » a la télévision et qu'il préfère rester en famille, chez lui, plutôt que d'aller assister à un spectacle qui lui correspond mal.

Isotry

La population paysanne (85 % du monde malagasy) ne va pas dans ce théâtre. Les paysans des environs « montent » à Tananarive dans la journée pour vendre leurs produits et reviennent au village le soir. Ils ont peur de la nuit, dans une capitale. Isotry est un quartier qui se trouve au carrefour des gares de taxi-brousse et où se tient un marché quotidien.

Du temps des rois, on y amenait les suspects et ils y subissaient un jugement. A l'origine, le lieu s'appelait Vono (tuer) Sotry (poison). Seul Sotry est resté. Tout ceci pour dire que les gens du peuple avaient l'habitude de se rassembler à cet endroit. Ceux qui n'étaient pas juges allaient au spectacle du « jugement ». Isotry est resté le lieu populaire de Tananarive. La capitale des paysans, venant des campagnes et le bureau de placement des jeunes chômeurs.

Le dimanche, donc, ils vont ensemble au Kianja Mitafo (stade couvert).

Le Kianja Mitafo

L'endroit au départ était un marécage. Vers 1910, un homme, voulant profiter de l'affluence des gens qui s'y trouvaient réunis, combla les marais et construisit un podium. Les marchands eurent vite fait d'entourer le lieu et, lorsque les premiers tambours se faisaient entendre, il ne restait plus aux paysans qu'à attendre le taxi-brousse de cinq heures du soir pour les ramener aux villages, assis autour du podium. Parti d'une initiative privée, le Kianja Mitafo l'est resté. Jusqu'à maintenant personne n'a réussi ni à y déloger l'actuel patron, ni à drainer le public vers d'autres lieux de spectacles.

(1) L'histoire des rois.

Pour se résumer, Isotry a la chance d'avoir son histoire, issue du petit peuple. Il est bien situé (le paysan peut y fuir la capitale très vite). Cet ensemble de circonstances assure à l'Hira-Gasy une certaine liberté.

Quelle est l'origine de l'Hira-Gasy ?

Les premiers habitants de Madagascar sont en partie venus des lointaines Malaisie et Polynésie. Les Malagasy en ont hérité certains gestes, surtout ceux des mains, levées aux cieux. Ces premiers habitants passaient par la côte africaine. Ils en ont apporté, dans la danse, les mouvements des pieds. L'Hira-Gasy reflète bien le brassage de ces deux héritages.

L'histoire

On peut dire que l'Hira-Gasy a hérité d'anciennes cultures lointaines et qu'il est bien ancré dans l'histoire du peuple malagasy.

Avant les rois, les villages des Hauts-plateaux aimaient discuter de leurs problèmes en plein air. De là naissait le discours. Durant les clairs de lune, le temps semblait illimité (les réunions se terminent vers une heure du matin) et, pour soutenir l'attention de l'auditoire, on faisait appel au langage fleuri, aux métaphores pour parler d'une réalité bien présente.

Vers 1800, au temps des rois et reines, arrivent Anglais et Français. A la cour, on organise pour eux des divertissements. Le pasteur anglais, réaliste, organise les fêtes et son collègue catholique donne la bénédiction. Mais l'ennui envahit le palais.

La reine Ranavalona eut alors l'idée de faire venir des artistes pour animer ces longues festivités (qui durent 10 heures). Elle enrôla deux femmes, connues tant par leur voix que par leur talent, et les subventionna royalement. Ces deux artistes ont créé la première troupe de l'Hira-Malagasy dans le palais.

Son rôle fut d'abord d'accueillir, avec fanfare et battement des mains, les notables, de chanter les louanges de la reine et de danser. Le « Tantarany Andriana » (1) raconte que des soldats et officiers anglais, certai-

nement inspirés par Bacchus, montaient sur la piste et singeaient les danses. Les acteurs, ne voulant pas être en reste, leur donnaient la réplique. Et c'est ainsi que l'on assiste encore à des parodies de geste militaire dans l'Hira-Gasy actuel (dont le duel).

La fête prenant bonne tournure, on fit aussi danser les dauphins dans le but de montrer à l'assistance la grâce des futurs souverains. Ceci est aussi resté, car actuellement certaines danses sont exécutées par des enfants, qui, s'ils n'ont plus rien de royaux, restent des continuateurs de cette tradition.

La reine descendait de temps en temps dans la ville basse pour voir ses sujets. Les troubadours eurent alors la charge de faire venir la population (tambours), de leur faire faire la haie (début de spectacle, les Mpihira-Gasy s'alignent) et d'acclamer la reine et ses suivants (battements des mains et agitation du lamba (2) de la main droite, ce que font encore les comédiennes).

Après l'abdication de la reine en faveur des français, les troubadours rentrèrent chez eux. De ce passage au palais, ils ont gardé, outre un certain jeu, le costume et la musique.

L'anglais, sur sa redingote, avait des galons aux épaules. Le français aux manches de sa veste, et les missionnaires avaient des cordons. Tous ces gens-là étaient placés aux premiers rangs et les troubadours ne voyaient qu'eux. Ils pensaient que ces ornements attiraient le respect, et ils se sont mis à en porter. Un vrai costume Hira-Gasy doit être anglais (grands galons aux épaules), français (galons sur toutes les manches) et missionnaire (cordon remplacé depuis peu par le Lamba national autour du ventre). Les femmes portaient une haute coiffure et de très longues robes. Les femmes anglaises, certainement peu habituées aux sucreries locales, perdaient leurs dents et se les faisaient remplacer par des dents en or. Voyant cela, les comédiennes s'enlevaient aussi les dents (même saines) et les remplaçaient par le métal rare. Si possible, bien visible, sur le devant (sinon ce n'était pas la peine).

(3) Allusion à un épisode du film « Molière » d'Ariane Mnouchkine où l'on voit le prince de Conti devenir le mécène de l'illustre théâtre de Molière.

La reine Ranavalona, sur le conseil des Anglais, envoya les comédiens faire un stage de musique à l'île Maurice. A leur retour, ils ont ramené au pays des trompettes et des marches militaires.

Pour conclure cette période, disons que l'Hira-Gasy a été créé par la reine et qu'il s'est mis à son service. Il était le porte-parole de la reine auprès de ses invités et auprès du peuple.

La reine n'est plus. Les français employaient les Mpihira-Gasy pour leur servir d'intermédiaire auprès des villageois. De porte-parole de la reine, l'Hira-Malagasy devient porte-parole des gouverneurs. Le lieu a changé, on joua dans les villages.

En 1960, c'est l'indépendance, le président fait venir les Mpihira-Gasy dans la capitale. Il y organise des fêtes, auxquelles prennent part toutes les provinces de Madagascar. Ce fut l'époque de « l'unité dans la diversité ». L'Hira-Gasy représentait de plus en plus son village d'origine et le défendait. En l'absence de « Prince de Conti » (3), les chanteurs se tournaient vers le peuple.

A la révolution de 1972, sont créées les collectivités villageoises. Le pouvoir vient de la base et personne ne peut plus ignorer ce pouvoir des 85 % des Malagasy. Les émissions de radio, les séances de conscientisation parmi la masse rurale démystifient la ville auprès des paysans. La campagne, c'est-à-dire les masses productrices de riz, ont conscience de leur pouvoir, et de cela les Mpihira-Gasy ne démordent pas. Ils savent qu'ils peuvent parler et qu'ils ont la foule derrière eux.

Actuellement, le Mpihira-Gasy représente le milieu rural. Il se démarque de l'art de la capitale. « Joué » par des paysans, devant un public de paysans et selon un langage assez « autonome », par les divers moyens de l'art et du métier, les Mpihira-Malagasy parlent de la société rurale et de ses réalités, de ses nostalgies et de ses aspirations, de cette société rurale qui a du mal à exister, face à la société moderne, technicienne et individuelle, qui n'en finit pas d'accoucher.

Vous dites qu'il s'agit de troupes de paysans. Comment travaillent-elles ?

Une troupe de Mpihira-Malagasy est en principe composée de vingt

(2) Lamba : ceinture de tissu.

membres. S'ils ne sont pas tous parents, ils vivent ensemble dans le village. Ce ne sont pas des professionnels dans le sens propre du mot, car ils cultivent la terre et travaillent comme tous les ruraux. Pour la plupart illettrés (et ils n'avaient pas le temps de lire des journaux), ils écoutent beaucoup la radio. La radio peut être amenée sur les bords des rizières. De la ville donc, ils ont l'image que la radio leur apporte. Mais la radio ne dit pas tout et les rumeurs vont vite. La radio représente encore la capitale. L'Hira-Gasy s'inscrit dans ce décalage.

On parle beaucoup dans les rizières. Et, durant les poses de travail, on met en commun ses idées. Le soir amène une vision d'ensemble, ce n'est parfois pas la plus juste, mais c'est tout au moins la plus collective des réalités entendues.

Les acteurs paysans se réunissent. Chacun propose un thème général et une idée d'air de musique.

Cette ébauche de chanson est travaillée en même temps que le riz, dans les rizières. Dans les soirées, on accumule les chansons. Cette manière de créer est intéressante dans la mesure où elle n'est pas coupée des réalités quotidiennes et qu'elle est collective.

Les chansons sont criées à tue-tête dans la journée et répétées ensuite collectivement le soir dans une chambre, la plus petite possible pour l'harmonie du son.

Le discours reste improvisé. Celui qui a la charge du discours fait un peu figure de représentant de la troupe.

De cette manière de faire, il résulte que tous les acteurs ont le même statut dans une troupe. Il n'y a point de directeur et chaque membre a son rôle bien précis, outre le travail de groupe dont il a la charge.

En résumé, l'Hira-Gasy est un exemple d'art collectif, collant à une réalité vécue non seulement par ses porte-parole, mais aussi par son auditoire. En ce sens, il ne pourra jamais être ni figé dans des structures d'exploitation, ni être récupéré par une certaine administration de l'art. L'Hira-Gasy n'est ni un spectacle, ni un art tout court. Il répond à un seul objectif : être une communication,

une vision de la réalité pour ceux qui la vivent.

Il ne s'agit pas de folklore, mais d'un théâtre vivant et vraiment populaire ; pouvez-vous nous parler de son contenu et nous en fournir quelques exemples ?

Une séquence d'Hira-Gasy est composée de discours, de chants et de danses.

Le discours attire l'attention de l'auditoire sur le thème à traiter. Le chant développe ce thème par la voix, la danse, le geste. Chaque mot a sa signification particulière. Par exemple, le mot orphelin signifie la paysannerie, la pirogue : Madagasikara, le poussin : le fils du paysan, donc l'école, le diplôme : l'exode rural, etc. L'aigle représente les superstructures qui mangent le poussin... A partir de ces symboles vous pourriez tisser une légende, une histoire qui, pour le non-initié, peut sembler inoffensive mais qui, pour les paysans auditeurs, parle de choses bien précises. Et comment censurer des métaphores ?

Parlons de votre troupe. Comment travaillez-vous ? Vous avez, je crois, monté récemment le « Contrat Social » de Jean-Jacques Rousseau ?

Nous avons une troupe, composée aussi uniquement d'acteurs issus du monde rural. Nous sommes douze et vivons ensemble dans un village situé à 15 km de la capitale. Nous sommes la seule troupe qui ne vit que du théâtre à Madagasikara. Notre moyenne d'âge est de 25 ans. Nous jouons très peu dans Tananarive et, neuf mois sur douze, nous sommes en « brousse ». Nous survivons à nos difficultés financières en cultivant aussi notre riz, mais surtout en éliminant toutes dépenses inutiles. Vivant dans un village, nous avons en fait très peu de besoins. Nous sommes tous célibataires et cela résout aussi beaucoup de problèmes, somme toute assez normaux dans une troupe. Le fait de vivre continuellement ensemble nous permet de travailler ensemble.

Nous avons quelques atouts de plus. D'abord le passé de notre père qui fut le premier à décentraliser le Théâtre de Madagasikara et à être curieux de l'évolution du théâtre dans le monde. Ensuite la jeunesse de notre troupe, ce qui nous permet de ne pas nous figer et de ne pas désirer faire

fortune, et enfin la sympathie et l'aide de beaucoup d'amis qui, comme nous, aiment le théâtre.

Nous travaillons en moyenne dix-huit heures par jour dans notre village. Même aux repas collectifs, nous parlons théâtre. Peut-être certains d'entre nous rêvent-ils aussi de théâtre dans leur sommeil. Notre village comprend 251 habitants et nous avons là notre tout premier public. En outre, nous y avons une centaine d'enfants et cela est réconfortant, car, comme vous le savez, les enfants pardonnent mal le sabotage !

Notre répertoire est composé de danses et de chants que nous avons montrés dans l'océan Indien, mais aussi de beaucoup de théâtre. Nous avons des légendes issues du monde rural, une pièce à improviser dans le style de la commedia del arte que nous aimons beaucoup, une adaptation malagasy et rurale de « Georges Dandin », de Molière et le « Contrat Social », de Jean-Jacques Rousseau.

Pour revenir à votre question sur le « Contrat Social », nous avons voulu le faire, car ce petit livre rouge de la Révolution française possède d'étranges résonances dans notre réalité malagasy. Il n'a jamais été monté sur scène et nous voulions être les premiers à le faire.

Nous avons commencé à le traduire entièrement en malagasy. Nous avons fait des séances de lecture dans notre village et commencé les premiers découpages. Chaque membre de la troupe prenait en charge l'une des dix-huit séquences, et après approbation générale, l'enseignait aux autres. Donc le « Contrat Social », s'il est bien parti de Rousseau, a pris un bain, dans notre village. Pour son interprétation, nous avons utilisé beaucoup d'Hira-Gasy, de discours, de danses et de chants. Nous avons un peu abandonné l'improvisation, car nous aimons beaucoup Rousseau et nous ne pouvons plus lui demander son avis. Nous avons maintenant joué une dizaine de fois la pièce devant des publics de différentes origines. Les paysans l'ont aimée car elle parle d'eux, le citadin car elle parle des paysans et les jeunes car elle utilise aussi l'argot, qui est une langue bien vivante, vous savez. Tout le monde, donc, est content et nous ne sommes pas les derniers, croyez-le. Nous sommes en train de monter une nouvelle

pièce dans le cadre de l'année de l'enfant, et nous allons beaucoup mettre à contribution les enfants de notre village. Et plus tard, peut-être, écrirons-nous une pièce sur notre troupe... pourquoi pas ?

Votre façon de faire est à la fois un style de vie et une participation à la vie des provinces, pouvez-vous nous parler un peu de votre conception du théâtre ?

Nous ne voulons pas être des « acteurs » dans le sens de ceux qui ne font que du « spectacle ». Nous ne sommes pas des « missionnaires » du théâtre, car nous avons encore beaucoup à apprendre des paysans. Nous nous sommes délibérément tournés vers le monde rural, bien que cela nous attire une certaine ignorance du public citadin. Nous nous sentons solidaires, autant des Mpihira-Malagasy que des acteurs occidentaux, pour qui le théâtre est un héritage, surtout spirituel, bien sûr, et nous nous comprenons.

Nous sommes dans un pays neuf, qui possède une certaine liberté d'expression et nous avons la chance d'avoir un public, assez homogène socialement parlant, pas encore abruti par la tare de l'« information abusive », un public neuf, curieux et très sensible beaucoup plus aux « contacts humains » qu'au « spectacle », un public habitué à vivre en plein air, un

public qui parle la même langue partout. Notre pays est vaste et nous avons toute une tradition derrière nous.

Nous nous contentons de bien vivre notre réalité, sans être obnubilés par le temps qui passe, car nous savons bien que la mort ne nous arrête pas.

La parole ne s'envole pas, la parole n'a pas d'ailes, la parole pousse avec le riz, elle est enfantée de la terre, cette terre qui est beaucoup pour nous, donc pour notre théâtre. Croyez-vous que c'est une conception cela ?

En matière de théâtre occidental, de qui vous sentez-vous le plus proche ?

Nous admirons beaucoup Ariane Mnouchkine et le travail qu'elle accomplit avec le Théâtre du Soleil. Elle se trouve dans une autre société que la nôtre, bien sûr, mais nous aimerions beaucoup la rencontrer un jour. Nous pourrions échanger nos expériences, car nous sommes persuadés que, partout dans le monde, les artistes ont tous le même but : vivre le théâtre.

Propos recueillis par Denyse de Saivre
auprès d'un membre de la troupe

ment de tendance et une sensibilité accrue des pouvoirs publics à une question dont l'opinion publique s'est, à juste titre, fréquemment indignée qu'elle parût hors des sphères des préoccupations gouvernementales ? Il serait assurément trop tôt pour l'affirmer.

Mais il n'est pas douteux que les problèmes linguistiques apparaissent dans le monde contemporain comme de plus en plus liés aux autres et qu'ils sont également fréquemment la cause de difficultés qui peuvent mettre temporairement ou durablement en cause les structures politiques d'un pays. Le printemps 1980 en donne trois exemples frappants : la prolongation de la crise politique belge, le référendum au Québec, la question berbère en Algérie.

C'est dire toute l'importance de l'enjeu linguistique, et c'est souligner la nécessité de disposer d'institutions, ou au moins d'occasions, où ces problèmes peuvent être débattus de façon objective, à l'abri des passions et des contingences politiques.

La pire attitude à l'égard d'un problème linguistique consiste à le nier. On ne peut espérer l'éliminer de cette façon et l'on peut craindre au contraire qu'il ne prenne un caractère explosif. Et, à cet égard, il convient de souligner combien depuis 1974 ont été opportuns les colloques du Cilf sur le dialogue des langues, à un moment où cette notion était loin de s'imposer.

Combien d'esprits chagrins avaient à l'époque crié casse-cou au Cilf lorsqu'il a voulu faire le point sur l'état des relations entre la langue française, d'une part, la langue arabe et les langues négro-africaines, d'autre part ?

Depuis 1974 et 1976, le temps a fait son œuvre, et ce qui apparaissait audace alors peut paraître à certains banal aujourd'hui. La notion de dialogue des langues et des cultures se retrouve jusque dans les discours des ministres et c'est un des aspects satisfaisants du Colloque d'avril que de permettre de constater sur ce point l'unisson.

Quant à passer aux actes, la question est tout autre et elle mérite d'être étudiée, mais il convient de tenter de faire un bilan global des quatre journées d'étude.

... du conseil international de la langue française

Le dialogue des langues

Du 21 au 25 avril 1980 s'est tenu à Paris un colloque du Conseil international de la langue française consacré au dialogue des langues.

Trois ministres français : ceux de l'Industrie, de la Culture et de la Communication, des Affaires étrangères, avaient donné leur patronage

à cette manifestation. Trois autres ont accepté de présider une des journées d'étude et d'y prononcer une allocution.

Cet intérêt, à vrai dire nouveau, de personnalités gouvernementales, pour des questions qui sont longtemps restées l'apanage des académies et des universités, indique-t-il un retourne-

Terminologie

En ce qui concerne la terminologie, le Conseil international de la langue française a lancé trois produits de « seconde génération » qui ne sont plus seulement la production de terminologie, mais son traitement : mise sur ordinateur de la **Clé des mots** traduite dans les langues du Marché commun, grâce à l'aide des services de traduction et de terminologie de la Communauté à Luxembourg, établissement de l'index automatisé de recherche terminologique Cilfoterm et rédaction du dictionnaire de termes nouveaux des sciences et des techniques.

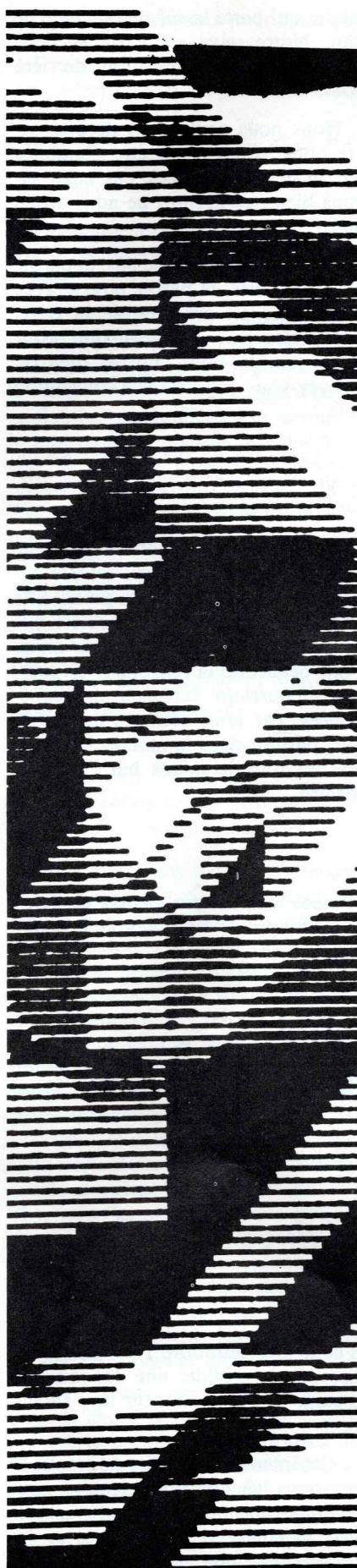
Ces trois expériences permettront de sonder trois nouveaux « marchés » de la terminologie et il leur sera donné suite en fonction de leur succès, mais aussi de l'intérêt que leur porteront les pouvoirs publics. Le Cilf a en effet été amené au cours des années passées à se substituer en la matière aux carences des universités et des centres de recherche, mais, au moment où les moyens qui lui sont alloués sous forme de subventions sont dévorés par l'inflation, il n'y a pas de raison de continuer à développer un secteur qui constitue une charge importante pour une association.

D'autant que deux urgences ont été soulignées à nouveau lors du colloque : celle de l'alphabétisation et celle de l'édition scientifique.

Sur ce second point, le ministre de la Coopération a longuement insisté sur la nécessité de donner aux pays du tiers-monde un accès aisé à la science et à la technique. Le livre demeure encore le meilleur support d'une telle action dont l'importance mérite d'être soulignée, en particulier dans un secteur comme celui que le Cilf a choisi, celui de l'agronomie, parce qu'il n'y a pas d'indépendance véritable et assurée pour un pays qui ne peut pas tirer de sa terre la majeure partie de son pain.

Le Cilf ne se désintéresse pas pour autant du sort du français en tant que langue maternelle.

Devant les difficultés qu'éprouve actuellement le corps enseignant à apprendre dans de bonnes conditions d'efficacité notre langue à des enfants dont le milieu culturel est défavorisé,



le Cilf a résolu de livrer une nouvelle offensive en faveur d'une rationalisation de la grammaire et de l'orthographe.

La carence du ministère de l'éducation sous l'administration Haby et la timidité de l'Académie en matière d'orthographe laissent subsister des incohérences dont enseignants et enseignants feraient volontiers l'économie. Il faut donc reprendre l'étude de la question et s'appuyer s'il le faut sur des couches de la société plus dynamiques comme les enseignants, les journalistes et les écrivains, afin d'aboutir à modifier les usages dans le sens de la simplification.

Tel a donc été le sens de l'intervention du Pr Joseph Hanse qui a analysé longuement les difficultés actuelles et indiqué les voies qui pourraient être empruntées afin de les résoudre.

Dans le même esprit, le Cilf a posé la question de la constitution d'une **banque de données orthographiques et grammaticales** qui permettrait au grand public d'accéder directement aux solutions des difficultés qu'il rencontre quotidiennement et pour la recherche desquelles il est souvent démuné de moyens.

Mais l'avenir de la langue française en tant que langue maternelle ou étrangère de plus de 30 pays n'est pas liée qu'aux questions d'orthographe et de grammaire, mais aussi à l'idée qu'on se fait, dans les pays francophones et dans les autres, du présent et de l'avenir de la langue française dans le monde ; « on parle la langue d'un pays debout » disait récemment un étudiant égyptien lors d'un débat organisé au centre Beaubourg. Indépendamment de cette vue politique, mais profondément vraie, les institutions et gouvernements des pays d'expression française ont besoin de connaître non seulement l'état actuel de la situation, mais les limites entre lesquelles peut évoluer le destin du français vers la fin de ce siècle, en fonction de diverses hypothèses. D'où l'utilité d'une véritable prospective de notre langue, dans ses fonctions multiples, comme s'est attaché à le démontrer aux participants du colloque, M. Decoufle, directeur du laboratoire de prospective appliquée.

Une telle étude serait au reste aussi intéressante pour les pays qui étudient le français comme langue étran-

gère, car ils y trouveraient sans doute des motivations supplémentaires.

Relations entre l'arabe et le français

Ce sont les relations entre la langue française, l'arabe et les langues négro-africaines qui ont constitué la partie de ce colloque la plus immédiatement riche de perspectives concrètes.

Plusieurs problèmes préoccupent en effet les représentants des pays arabes.

Le premier est celui du trop faible effectif d'élèves français qui apprennent la langue arabe. En effet, les statistiques du ministère de l'Éducation sont souvent présentées globalement et elles dissimulent souvent le fait que la grande part des élèves qui apprennent la langue arabe sont en fait des enfants de travailleurs immigrés. Alors que tant de relations sont établies entre la France, les pays francophones et le monde arabe, il convient de donner une impulsion nouvelle aux études arabes et de faire ouvrir rapidement de nouvelles classes dans les lycées français. Le Conseil international de la langue française, légitimement soucieux de développer le dialogue avec la langue arabe, ne peut qu'apporter son appui aux efforts des pouvoirs publics dans ce domaine.

Mais la coopération entre le monde francophone et le monde arabe se heurte à un problème de crédibilité qui n'est pas encore résolu. A tort ou à raison, nombre d'arabophones redoutent qu'une coopération accrue avec des pays européens comporte le risque d'une aliénation culturelle. Une grande partie de l'action des pays francophones et de la France au premier rang consistera donc, dans les années qui viennent, à prouver par des actes qu'un dialogue entre la langue arabe et la langue française ne peut, en toute occurrence, qu'être bénéfique aux uns et aux autres.

Le problème concret qui se pose est donc celui de l'« accrochage » d'un projet de coopération. Jusqu'à ce jour, sans manquer de bénédictions, le Cilf et l'Agence de coopération culturelle et technique ont assumé l'essentiel des frais de cette coopéra-

tion. Peu d'États arabes ont apporté leur contribution autrement que sous la forme de prestations personnelles des scientifiques, associés aux projets terminologiques. Il s'agit donc d'un problème de volonté politique.

Il en est de même de la diffusion de la langue arabe dans les pays francophones. Ce serait un faux raisonnement de la part des pays arabes de subordonner le développement de la coopération avec les pays francophones à l'intérêt qu'ils portent à la langue arabe. Attendre que les pays francophones développent d'eux-mêmes l'enseignement de l'arabe est peut-être trop présumer de leur clairvoyance et risquer que la conscience linguistique ne soit chez eux qu'un sous-produit des intérêts pétroliers... Peut-être faudrait-il que les institutions du monde arabe se préoccupent de la promotion de la langue arabe et non pas seulement pour les enfants des ressortissants arabes en France.

Relations entre les langues négro-africaines et le français

Tout autre est la nature des relations entre les langues négro-africaines et le français. On ne peut en effet espérer que les langues négro-africaines soient enseignées en France en dehors des cénacles restreints de quelques universités et pour un effectif qui sera toujours limité à quelques chercheurs. La question qui se pose pour les langues négro-africaines est celle de leur enseignement en Afrique même, en fonction des besoins et des politiques de chacun des États. La situation des recherches et de l'enseignement du français dans la mesure où le niveau de français des élèves est fortement influencé par les interférences avec leur langue maternelle et dans la mesure où il semble établi qu'une alphabétisation en langue maternelle, serait préférable. Mais là encore, si les travaux des linguistes et des pédagogues sont la condition nécessaire de la mise en œuvre de toute action, c'est aux États qu'il appartient de déterminer les places respectives des différentes langues nationales et régionales par rapport au français et de créer ensuite les conditions d'application de leur politique. C'est en

effet un leurre que d'attendre un quelconque progrès, soit de l'enseignement des langues africaines, soit de l'élaboration de nouvelles méthodes d'enseignement du français, si dans le même temps il est patent que la formation des maîtres laisse à désirer et s'il apparaît que, sous-payés, ils doivent exercer d'autres petites métiers pour subsister.

□ □ □

On le voit à la lumière de l'expérience de ces quatre journées, les linguistes, les grammairiens ou pédagogues sont désarmés s'ils sont seuls. Il est nécessaire que leur action puisse s'inscrire dans un environnement favorable : en terminologie, il est indispensable qu'une étroite association soit nouée avec les scientifiques, les ingénieurs, les formateurs, les documentalistes. En matière de pratique et d'enseignement de la langue, il faut s'appuyer sur les journalistes, les écrivains, les enseignants. En ce qui concerne le dialogue avec la langue arabe et les langues négro-africaines, les liens noués avec les institutions scientifiques et les enseignants doivent se doubler d'une concertation politique sur les objectifs que les pays francophones et arabes peuvent se proposer d'atteindre conjointement.

Il y a donc fort à faire. Les encouragements qu'a reçus le Cilf de membres du gouvernement français, la participation à ces journées de nombreux membres du corps diplomatique des pays francophones, mais aussi des pays arabes, et l'attention portée aux diverses communications par les enseignants et les scientifiques montre que l'intérêt pour les problèmes de langue demeure vif, ainsi que le souci de trouver des solutions aux besoins très différenciés des communautés vivant en langue française ou au contact de cette dernière.

Pour sa part, le Conseil international de la langue française, structure de concertation, de réflexion et de stimulation, s'efforce d'adapter sans cesse son action à une situation qui ne cesse d'être mouvante. Et, dans les perspectives quadruples des journées d'avril, c'est avec joie qu'il accueillera tous ceux que ces thèmes intéressent pour l'avenir de leurs communautés linguistiques ou nationales.

Hubert Joly
Secrétaire général du Conseil
international de la langue française

... du Cap-Vert

Le créole, langue nationale du peuple du Cap-Vert

On a beaucoup parlé et écrit sur la viabilité ou la non-viabilité du créole comme langue nationale du Cap-Vert. On a même essayé de la ridiculiser et de lui nier sa qualité de moyen de communication structuré pour les habitants de nos îles. D'António Pusich à Gilberto Freyre, en passant par Chelmichi et Varnhagen, Lopes de Lima, João Augusto Martins et bien d'autres, ils sont innombrables les « patriotes », comme on les appelle déjà, qui se sont insurgés contre l'utilisation du créole, auquel ils ne reconnaissent pas une structure linguistique à leur goût. Quelques-uns ont même été jusqu'à affirmer que le créole n'a pas de grammaire, comme s'il était possible qu'un moyen de communication, oral ou écrit, culturel ou non, existe s'il n'a pas de structure grammaticale définie.

toutes les langues ont été « sous-développées »

Le créole, non seulement a une grammaire, mais, en outre, comme n'importe quelle langue de la communauté humaine, il remplit toutes les conditions nécessaires aux besoins de communication entre les habitants du Cap-Vert. De plus, il a, depuis longtemps, prouvé ses capacités littéraires. Un autre problème se pose maintenant : le mode particulier de formation du créole, qui a eu pour conséquence une extrême simplification de sa structure morphologique : permettra-t-il que, dans l'avenir, il se transforme en langue de culture, dans l'acception linguistique du terme (1) ? Nous le croyons, bien qu'en raison de circonstances de toute sorte, qui ne sont pas étrangères à son état de langue dominée, politiquement ou économiquement, nous ne connaissons

aucun cas de créole qui, jusqu'à aujourd'hui, ait subi une telle évolution.

Mais l'histoire des langues montre que toutes les langues dominantes et les langues de culture (ce qui est le cas pour la majeure partie des langues européennes) commencèrent par être ce que certains appellent des langues « sous-développées » ou « non développées ». L'histoire des langues montre encore qu'il n'en existe pas qui ne puissent se transformer en langues « développées ». Toutes les grandes langues de civilisation, comme le français, l'anglais ou le portugais, furent à l'origine « sous-développées ». Prenons comme exemple le portugais qui est plus proche de nous. Le portugais proto-historique, pas encore écrit, sur lequel les seuls renseignements dont on dispose sont relatifs à l'influence qu'il exerça sur le « latin barbare » des documents des hui-siers. Il commença par être un des nombreux dialectes parlé en « Romanie », c'est-à-dire dans l'ensemble des territoires de l'ancien Empire romain. Mais, entre le « roman » de l'origine, dérivé du latin vulgaire, et la langue des chroniques de Fernao Lopes, au XV^e siècle, que de transformations le portugais n'a-t-il pas subies au cours de son évolution et dans la définition de ses lignes de force ! N'oublions pas que les chroniques de Fernao Lopes sont parmi les premiers textes littéraires en prose écrits en langue portugaise. Pour atteindre sa « stabilité » linguistique, le portugais avait encore à parcourir les longs chemins qui le menèrent, à travers les siècles, jusqu'à sa forme moderne.

* Les intertitres sont de la rédaction.

(1) Langue utilisée dans la littérature des peuples de culture.

(2) Baltazar Lopes, préface de *A aventura Crioula*, de Manuel Ferreira.

Ce long trajet a également été parcouru par toutes les autres langues romanes, et pas seulement par elles. Mais toutes sont parties d'un stade initial « sous-développé ». Leur développement, leur enrichissement se sont déroulés de façon différente, en raison de conditionnements différents : dans le cas des langues romanes, cette évolution a été assez longue, parce qu'il n'y a pas eu d'impératif extérieur pour l'accélérer. Chemin faisant, ces langues se sont enrichies d'acquisitions d'autres origines : germanique, arabe, celte, africaine, amérindienne, asiatique.

quelques langues ont brûlé les étapes

Dans d'autres cas, le trajet a été plus court : par exemple pour l'hébreu ou le finlandais. L'hébreu, langue écrite seulement, considérée comme une langue morte, comparable au latin ou au grec, est devenue au XX^e siècle, avec la création de l'État d'Israël, la langue de communication des Israéliens (habitants d'Israël). De son côté le finlandais, langue qui n'a pas été écrite avant le XIX^e siècle, s'est développée depuis le siècle dernier, en prenant une forme écrite et littéraire. En raison d'impératifs d'ordre politique (constitution d'un État, dans le premier cas, indépendance d'un pays, dans le second), la durée de l'évolution de ces langues a été artificiellement écourtée, par leur normalisation comme langues parlées ou écrites et par l'importation soudaine de tout un lexique de nature scientifique, nécessaire pour pouvoir transmettre tous les concepts du savoir humain. Dans le cas du finlandais, la structure de la langue écrite et littéraire a été fixée en quelques décennies, alors que ce processus a été si lent pour d'autres langues, les langues latines notamment.

vitalité du créole

On sait que, dans l'évolution d'une langue, le passage par l'écriture et sa manifestation à travers les styles littéraires ont beaucoup d'importance. Depuis que le créole devient une langue écrite, il subit un processus d'évolution bien déterminé, qui se fera, dans ces conditions, d'une manière

moins désordonnée. Il y aura une plus grande discipline de la langue, une construction de type subordonné qui n'existe pas dans la langue parlée, un soin et, même, une élégance de forme plus grande, sans parler des subtilités nécessaires pour qu'une langue puisse exprimer les envols d'une pensée élaborée. Cela permettra au créole d'entamer sa marche jusqu'à ce qu'il atteigne, finalement, la forme achevée de langue littéraire.

Notons que nous n'attendons pas pour qu'il s'affirme que le créole devienne une langue écrite (entendons-nous, une langue avec une graphie standard) ou une langue littéraire. Il y a des langues qui n'ont jamais été écrites – comme c'est le cas pour certaines langues indo-européennes – et qui eurent une vitalité extraordinaire, donnant naissance à un grand nombre de langues qui devinrent écrites. Dans notre cas, le créole a donné la preuve de sa vitalité, se montrant vif et authentique, à travers les générations et, qui plus est, résistant à la confrontation avec le portugais, langue du colonisateur et langue de la scolarisation. Aujourd'hui, plus que jamais, alors que notre créole est de plus en plus utilisé comme instrument de communication orale, alors que la conscience nationale lui donne un statut de langue et non pas de dialecte, il s'affirme de jour en jour comme le véritable moyen de communication de tout un peuple.

Et, si cette vitalité est si grande, c'est que la langue parlée est l'instrument de communication par lequel tout un peuple exprime ses idées et ses concepts, conditionné par sa psychologie, sa personnalité, son éducation, ses traditions, l'ambiance dans laquelle « tout repose sur le mot et au monde qui l'entoure, enfin par sa culture. Rien de plus vivant, donc, alors que la langue écrite est la forme « noble » créée par les écrivains dans laquelle « tout repose sur le mot et sur sa position correcte dans la phrase. Tout ce qui est implicite dans l'oral doit être explicité dans l'écrit ».

Dans la mesure où notre créole n'est pas encore une langue écrite, il ne souffre pas encore de ce processus de développement et de perfectionnement. Malgré cela, il maintient tout le dynamisme d'une langue parlée, chaque fois plus enrichie par l'apport des gens cultivés qui aujourd'hui le parlent, ce qui naturellement va faciliter,

en grande partie, sa fixation comme langue écrite.

le créole et l'histoire du pays

Baltazar Lopes, l'un des plus grands chercheurs sur le créole du Cap-Vert, faisait déjà remarquer que « le créole possède un corps grammatical, parfaitement structuré, un lexique d'une richesse étonnante et une capacité notable d'enrichissement, soit par voie d'emprunt, soit par des processus sémantiques qui, dans les îles, se révèlent d'une fécondité étonnante » (2).

Il est possible, que, depuis que nous avons les moyens techniques d'étudier le créole, son évolution soit d'une certaine façon accélérée par les conditionnements politiques de la conjoncture actuelle. En effet, dans tous les pays qui ont vécu une révolution, le processus de standardisation des langues respectives est intimement lié à l'histoire de la nation même. Quand un peuple acquiert un certain degré de conscience nationale, il s'unit étroitement autour d'un gouvernement, sa langue devient le symbole de son unité. On a vu, au XVIII^e siècle, l'explosion linguistique qu'a connu le français après la Révolution française.

On a noté, dans l'exemple cité plus haut, l'évolution rapide qu'a subie le finlandais après l'indépendance de la Finlande, au siècle dernier. Beaucoup d'autres cas pourraient être cités, notamment dans le cadre de la libération des pays du tiers-monde des anciennes puissances coloniales. Pour ne citer que l'un des cas les plus connus, il suffira de rappeler celui du Viêt Nam, dont la langue, bien qu'elle ait atteint, déjà au XIX^e siècle, une apogée littéraire, a connu au Nord, à partir de 1945, date de la libération de la domination française, un développement très rapide dans d'autres domaines, surtout scientifique.

Ici se pose le problème des emprunts linguistiques. Toutes les langues firent à d'autres des emprunts lexicaux, morphologiques et, même, syntaxiques. Normalement, les emprunts ont un lien étroit avec les relations existant entre une langue dominante et une langue dominée. Dans la plupart des cas, c'est la langue dominée qui va chercher les mots ou les expressions dont a besoin la langue

dominante, bien que le contraire aussi puisse arriver, mais à une plus petite échelle. Toutefois, tant que dure la domination, les emprunts sont en nombre réduit. Leur quantité augmente en flèche quand la domination cesse. Nous allons voir ce qui se passe avec notre créole.

Récemment encore, le lexique se limitait à des domaines bien déterminés. Tout le vocabulaire relatif aux domaines politique, juridique, scientifique, etc., n'existait évidemment pas en créole, pendant la colonisation. Le vocabulaire du créole, langue dominée, se limitait à exprimer les nécessités de la vie quotidienne de ses locuteurs. Mais, peu à peu, avec le développement de la lutte de libération nationale et la prise de conscience politique des jeunes intellectuels du Cap-Vert, ceux-ci commencèrent à utiliser systématiquement le créole. De là les nombreux emprunts culturels qui commencent à être pris au portugais.

A ce propos nous aimerions souligner le rôle de catalyseur joué par la lutte de libération nationale. Dans le cadre de l'enrichissement du créole, surtout le créole de Guinée, nous constatons que, en l'espace de quelques années, un grand nombre de vocables, dans un domaine donné, sont entrés dans son lexique. Ces vocables, liés, d'une manière ou d'une autre, à la lutte de libération, étaient inconnus auparavant ou, tout du moins, peu connus par la majorité de la population du Cap-Vert et de Guinée-Bissau. **Parti, libération, mobilisation, camarade, militant, responsable, colonialisme, facisme, socialisme, démocratie, révolution, unité, indépendance, critique, auto-critique, culture, progrès, congrès, ministre, protocole, ambassadeur, etc.**, s'ajoutèrent au vocabulaire commun d'une grande partie des habitants du Cap-Vert et de Guinée, même chez les analphabètes ou semi-analphabètes.

En outre, indépendamment de son enrichissement par ces vocables à contenu socio-politique, le créole démontra qu'il pouvait être utilisé, dans les textes destinés à la mobilisation politique. Pendant des années, l'utilisation du créole, surtout celui de Guinée-Bissau, dans les programmes de radio destinés à la mobilisation et à l'information des populations des deux pays, contribua largement à l'acquisition de sa structure de langue écrite.

La préoccupation, toujours présente à l'esprit, des camarades qui écrivaient ces programmes, d'être le plus compréhensible possible, aura été un grand pas sur le chemin de l'authenticité de la langue.

Indépendamment de son utilisation dans les textes à caractère politique, le créole a été largement utilisé pendant notre lutte pour la discussion ou l'exposition d'idées à contenu politique. Il suffira de dire que toutes les interventions d'Amílcar Cabral dans les réunions politiques avec les militants et, principalement, pendant toute sa longue intervention au séminaire des cadres en 1969, ont été faites en créole.

enseignement en créole aux États-Unis

Récemment, nous avons eu connaissance d'une nouvelle utilisation du créole. Aux États-Unis d'Amérique, des enseignants originaires du Cap-Vert apprennent aux émigrants de ce pays à se servir du créole comme langue de base. Un de ces enseignants qui avait, pendant dix-sept ans, enseigné les mathématiques à l'Université de Coimbra et à celle de Lourenço Marques, le docteur Salazar Ferro, nous a envoyé un compte rendu de son expérience comme professeur de mathématiques avec quelques étudiants du Cap-Vert qui ne parlaient pas portugais.

Il affirme qu'en empruntant des termes scientifiques qui sont, pratiquement, les mêmes dans toutes les langues, il lui a été possible d'enseigner les mathématiques en créole sans la moindre difficulté. On utilise également le créole dans certaines écoles secondaires aux États-Unis pour des disciplines telles que l'histoire, la géographie et, surtout, l'anglais. Cette expérience est extrêmement intéressante, dans la mesure où cela prouve la viabilité du créole dans de nouveaux domaines encore inexploités. Cela démontre aussi, qu'à de nombreux kilomètres loin du Cap-Vert, mais au sein d'une communauté originaire du Cap-Vert, commence pour le créole un processus d'acquisition accélérée des emprunts dont nous parlions plus haut.

le créole langue de culture

Le créole finit, ainsi, par dépasser la phase pendant laquelle on le considérait incapable d'être utilisé dans la poésie lyrique ou dans la prose satirique, tout simplement parce que son statut de langue dominée ne lui avait pas permis, jusqu'à présent, de rompre les barrières que lui opposait la langue dominante, bien que, nous l'avons vu, le créole ait résisté à l'absorption, à la « glottophagie » du portugais. Cette situation empêcha, cependant, que le créole connût un développement littéraire. Depuis le début du siècle, il n'y eut que quelques publications dans notre langue. La poésie lyrique en créole n'aura eu d'interprètes de valeur qu'avec Pedro Cardoso et Eugénio Tavares. Mais c'est avec ce dernier que le créole a trouvé toute sa souplesse dans la poésie lyrique.

Après Eugénio Tavares, du reste, plusieurs poètes cap-verdiens ont utilisé le créole dans leurs œuvres. De nos jours, Ovídio Martins et Kaoberdiano Dambará, entre autres, ont utilisé largement et avec bonheur le créole pour écrire leurs poèmes d'inspiration patriotique.

D'autres poètes ont utilisé, de temps en temps, le créole dans leurs poèmes, bien qu'habituellement ils aient écrit en portugais. Certains d'entre eux, s'inspirant de thèmes populaires, ont pris le chemin de la poésie de style satirique, ou simplement humoristique, comme c'est le cas pour Georges Pedro Barbosa. Des thèmes populaires ont également alimenté, pendant les dernières décennies, cette sorte de chanson satirique et médisante, typiquement cap-verdienne, qu'est la « coladeira ».

Nous voyons donc que, dans ce processus de progression littéraire, notre créole n'a pas échappé à la règle. Beaucoup des langues standards européennes actuelles commencèrent leur lente évolution avec la poésie lyrique. Le portugais, dont on ne connaît aucun document écrit antérieur à la fin du XII^e siècle, a connu une intense activité poétique au cours du XIII^e siècle, mais, en prose, il n'a atteint une certaine plasticité littéraire que beaucoup plus tard, près de deux siècles après. Le français, qui connut son premier grand poète lyrique au XV^e siècle avec Villon, n'atteignit une

forme accomplie de la prose qu'au XVII^e siècle.

En se référant à un certain nombre de langues germaniques devenues langues standards à partir de 1800, Heinz Kloss a vérifié que, dans une première phase, elles furent utilisées à des fins purement humoristiques ou folkloriques. Ensuite, elles le furent par les poètes lyriques, et, dans une phase ultérieure, par les prosateurs. Mais, affirme Kloss à juste titre, une langue n'atteint pas sa phase cruciale de développement avant d'avoir existé comme prose.

Et c'est cette phase que notre créole est en passe d'atteindre, précisément parce que, mises à part quelques tentatives tout à fait exceptionnelles, parmi lesquelles nous citerons **Negrume** de Luís Romano, il n'a pas encore été utilisé par nos hommes de prose. Entre-temps, sa capacité d'utilisation dans le discours élaboré a été prouvée, comme nous le disions, dans la phase qui couvrit et suivit l'indépendance, dans les commissions politiques et les réunions diverses où furent débattus, parfois, des thèmes de haut niveau intellectuel. En outre, le créole est toujours utilisé dans la majeure partie des réunions des militants du Paigc, pour débattre de questions non seulement à caractère politique, mais aussi économique, social et culturel.

Ces débats sont, sans doute, une contribution importante pour l'enrichissement de la langue, au niveau du lexique, comme dans d'autres domaines, acquérant peu à peu la possibilité de transmettre toutes les subtilités de la pensée. Par contre, nous remarquons la tendance, chez certains intellectuels, à oublier complètement des vocables et des constructions typiquement créoles, qui font depuis longtemps déjà partie de la langue, pour les remplacer par des termes portugais. Il devient donc urgent de faire une étude, au niveau d'une institution spécialisée, afin de normaliser les expressions les plus adéquates, de choisir les emprunts corrects, suivant les virtualités de la langue. Actuellement ces emprunts se font de façon désordonnée, un peu en fonction de la volonté de chacun, ce qui entraîne une diglossie, qui fait que le discours créole est, par-ci, par-là, entrecoupé de morceaux de phrase en portugais.

Cet état de choses n'a rien à voir avec l'artifice littéraire auquel certains poètes ont recours, qui consiste à combiner dans un même poème le créole et le portugais. C'est d'abord le résultat du manque d'attention, pourrions-nous dire, des intellectuels qui, habitués à élaborer des raisonnements bien déterminés en portugais, ont tendance à recourir presque inconsciemment à lui pour traduire un certain nombre de concepts qui, cependant, peuvent être exprimés en créole, sans avoir besoin d'en modifier la phonétique ou la syntaxe.

Cette « déviation », dirons-nous, ne sera corrigée que le jour où le créole aura son statut de langue standard. La standardisation d'une langue peut se faire selon un processus plus ou moins long, selon les cas. Quelquefois cela se produit à travers des générations d'écrivains. Dans d'autres cas, à travers des études linguistiques entreprises par des spécialistes, ce qui raccourcit énormément le processus. Il est évident que ce travail des linguistes ne signifie pas que le travail des écrivains ne soit pas fondamental pour la stabilisation d'une langue.

questions

Beaucoup se demandent : pourquoi les écrivains abandonneraient-ils le portugais qu'ils possèdent parfaitement pour se mettre à écrire en créole, jusqu'à ce qu'ils lui trouvent la malléabilité nécessaire à une création littéraire authentique ? Particulièrement ceux qui ont déjà acquis un style propre en portugais, pour quelle raison utiliseraient-ils maintenant une langue qui n'en est qu'à ses premiers pas en prose ? D'autres disent encore : pourquoi utiliser le créole dans ses œuvres si l'écrivain cap-verdien a la possibilité, en écrivant en portugais, d'être lu par des millions de personnes, au Portugal, au Brésil et dans les autres pays lusophones ?

Nous répondrons à ces éventuelles questions par une autre : l'écrivain a-t-il ou n'a-t-il pas de responsabilité vis-à-vis de son peuple ?

Et quelle est la responsabilité première d'un écrivain, si ce n'est d'écrire pour son peuple ? Or, au Cap-Vert, jusqu'à présent, l'écrivain est coupé de son vrai public à cause

d'une expression littéraire qui lui est inaccessible. On pourrait répondre à cela que l'écrivain cap-verdien n'atteint pas le peuple parce que celui-ci est analphabète. C'est faux. Sérgio Frusoni, avec ses chroniques en créole, réussit à atteindre tout le monde, instruit ou analphabète. Dans quelle langue un écrivain pourrait-il mieux exprimer ses sentiments et la réalité si ce n'est dans celle que le peuple parle tous les jours ?

On a déjà affirmé que l'écrivain cap-verdien n'est pas limité pour exprimer son authenticité par l'utilisation du portugais. Nous ne sommes pas de cet avis. En réalité, l'écrivain cap-verdien se sert du portugais comme l'écrivain algérien se sert du français ou l'écrivain ghanéen de l'anglais. Tous écrivent dans la langue du pays qui les a colonisés et qui est la seule qu'ils ont pu apprendre à écrire. Et nous devons admettre qu'ils sont capables de dominer si bien (et parfois, même mieux) ces langues que les écrivains dont c'est la langue maternelle. Si le portugais, ou toute autre langue de culture, est l'instrument dont tout peuple peut se servir pour élaborer des concepts philosophiques ou scientifiques, seule notre propre langue peut exprimer fidèlement notre univers intime et l'essence même de notre culture.

Ce qui précède amène certains à penser que le créole ne peut qu'exprimer ce qui est propre au peuple, alors que le portugais « suit des chemins qui permettent une réflexion plus profonde ». En réalité, si les faits peuvent conduire à cette position erronée, il est très facile de vérifier que le créole, étant donné le champ d'exclusion linguistique dans lequel il se situait, existe comme langue dominante. Le créole du XX^e siècle a le même statut que certaines langues européennes qui, encore au XVI^e siècle, n'étaient pas utilisées comme langues littéraires, parce qu'elles étaient considérées comme « barbares ». Les langues littéraires étaient, alors, le latin et le grec, langues « nobles » ou langues « sacrées », selon la terminologie de l'époque. Si les langues « barbares », ou « vulgaires » d'alors (les langues européennes contemporaines) ont pu se développer et évoluer jusqu'à aboutir à leur forme littéraire actuelle, elles le doivent au nationalisme d'un certain nombre d'écrivains qui, en Europe, commencèrent à s'insurger contre

l'emploi exclusif du grec ou du latin en littérature et à utiliser leurs propres langues maternelles.

pour finir...

Voulons-nous dire par-là que l'écrivain cap-verdien ne doit pas écrire en portugais ? Aucunement. Une fois que le créole sera transcrit, la langue que l'écrivain utilisera pour s'exprimer sera celle de son choix. Et peut-être que, pour beaucoup, il sera trop tard pour changer. Mais qu'il soit bien clair que choisir le créole ne mettra pas l'écrivain cap-verdien dans l'impossibilité de communiquer. Bien au contraire, si l'écrivain cap-verdien réussit, dorénavant, à être l'interprète de la vraie réalité de son peuple, obscurcie, déformée ou niée pendant la colonisation ; s'il réussit à dépasser les structures littéraires déterminées et fixes, héritées du colonialisme, et à promouvoir parmi nous de nouvelles formes d'expression littéraire, comme le théâtre, intégrées dans le contexte socio-politique national ; s'il se propose avec son œuvre de contribuer à l'enrichissement de notre culture ; et s'il accomplit cela dans la langue que son peuple est en état de comprendre ; alors, ses possibilités créatrices auront toute latitude de se développer.

D'autre part, l'écrivain cap-verdien, étant bilingue, a la possibilité de traduire son œuvre en portugais, procédé utilisé partout, particulièrement dans les pays qui, comme le nôtre, ont une population relativement peu nombreuse.

Il est évident que nos observations ne prétendent en aucune façon devoir être imposées à quiconque. Elles laissent à l'écrivain sa liberté fondamentale et individuelle, appelant, néanmoins, son attention sur la responsabilité qui lui incombe en tant qu'homme de culture, c'est-à-dire comme celui qui, par sa création, exprime les valeurs nationales et leur donne forme.

Dulce Almada-Duarte

Directeur général de la Culture
Ministère de l'Éducation et de la Culture
de la République du Cap-Vert.
(Traduit du portugais.)

Hommage à Alioune Diop*

Portrait d'un homme de culture : Alioune Diop

Alioune Diop, fondateur de « Présence Africaine » et de la Société Africaine de Culture, est mort, dans la nuit du 1^{er} au 2 mai dernier.

L'homme du quotidien

Georges Balandier : j'ai rencontré Alioune Diop – je ne me souviens plus dans quelles circonstances et pour quelle raison – chez Michel Leiris. J'ai très précisément le souvenir du moment : c'était un peu avant l'été 1946. Vous voyez que c'est un recul dans le temps, et j'avais été très séduit par le personnage d'Alioune. A ce moment-là, moi-même je me préparais à me rendre en Afrique pour la première fois, plus précisément au Sénégal et, encore plus précisément, à Dakar.

J'ai donc retrouvé Alioune à Dakar où j'intervenais comme ethnologue, comme on disait en ce temps-là, bien que je n'aime plus beaucoup ce mot maintenant. Il y avait des problèmes tout simplement matériels d'installation et Alioune et sa femme Christiane m'ont permis de venir m'installer chez eux pendant un certain nombre de mois. Cela veut dire que j'ai fréquenté quotidiennement Alioune Diop pendant toute une suite de mois, comme je viens de l'indiquer, et cela tout au début de ma rencontre avec l'Afrique. D'une certaine manière, Alioune a été pour moi, disons, l'instituteur en Afrique. Moi, j'arrivais là avec toutes les idées qu'on peut avoir recueillies quand on a suivi des enseignements, quand on se prépare à une sorte de dépaysement et de déportation culturelle.

Au bout du compte, j'avais choisi de rompre avec ce qui définissait ma civilisation, pour des raisons qui étaient d'ailleurs liées à la guerre, à l'occupation, à mon engagement dans la Résistance. Et Alioune m'a permis une réintégration dans une autre culture.

Chez lui, d'une façon quasi quotidienne, j'avais l'occasion de rencontrer tous ceux qui importaient à Dakar à cette époque-là : un certain nombre des Imams, des notables de l'Islam, un certain nombre des personnalités culturelles, mais aussi des personnalités politiques. C'est d'ailleurs chez Alioune que j'ai fait la rencontre de Léopold Sédar Senghor. Et nous bavardions. Moi, je lui manifestais, sans doute avec une naïveté – enfin, j' imagine qu'il la voyait telle – mes réactions à l'égard de cet univers de l'Afrique que j'étais en train de découvrir, d'essayer d'apprendre et qui m'apprenait quelque chose à moi-même.

Et puis, nous voulions avoir des projets et j'ai le souvenir presque sûr, je ne crois pas que ma mémoire soit en défaut, que c'est chez Alioune, dans ces circonstances-là, qu'est apparue l'idée de créer une revue. Une revue qui ne serait pas une revue de spécialistes, où les gens de l'extérieur dont j'étais, parmi lesquels je reste du fait de ma naissance, du fait de mon appartenance culturelle, du fait de mon métier, qui ne serait pas une revue donc, où les gens de l'extérieur diraient l'Afrique, mais où l'Afrique se dirait elle-même. Où elle aurait sa propre voix. Cette revue, nous avons cherché des noms pour elle. Puis, la vie politique a commencé à démarrer, sinon celle de l'indépendance, du moins celle d'une certaine représentation africaine dans le jeu des affaires françaises. Alioune est revenu en France ; il a été parlementaire. Et nos relations ont donc, par la force des choses, été quelque temps interrompues.

Alioune, à Paris, a repris ce projet d'une revue. Il a alors trouvé tout un aréopage brillant pour cautionner l'entreprise. Il y avait Sartre, Gide,

Mounier, le Père Médieu, enfin, un groupe assez éclectique, il faut bien le dire, mais qui représentait la diversité même des engagements d'Alioune. Et cette revue, eh bien ! c'est « Présence Africaine ». Le titre est très beau et je crois qu'il répond bien à l'intention que, les uns et les autres, nous pouvions avoir eue au départ, non pas de parler de l'Afrique du dehors, mais d'affirmer, dans un monde qui ne l'avait pas suffisamment reconnue, la présence africaine.

Ce fut un moment important. Non seulement pour les milieux intellectuels africains, mais aussi, j'en suis persuadé, pour les milieux intellectuels français. Disons que l'Afrique nous servait de révélateur, d'occasion de nous poser autrement et, en même temps, elle nous interrogeait peut-être plus que nous ne l'interrogeions. C'est dans cette sorte d'échange que la revue « Présence Africaine » a pu trouver sa place et, relativement tôt, un retentissement.

Voilà comment les choses se sont passées.

René Depestre : mes dispositions à l'époque ne me permettaient pas de m'associer à une œuvre comme « Présence Africaine » ; j'étais arrivé à Paris à peu près à la fin de 1946, et, à « Présence Africaine », les premières réunions ont eu lieu en 1947, je crois. A ce moment-là, j'étais un étudiant tout feu tout flamme. J'étais un homme de parti, si je peux dire, et j'adhérais aux mouvements les plus anticolonialistes. Je ne voyais pas très bien ce que pouvait faire une revue. Je pensais qu'il fallait agir et non réfléchir. C'est en quoi d'ailleurs, je pense que j'avais tort à l'époque.

C'est ainsi qu'un jour, j'ai reçu une invitation d'Alioune Diop pour participer à une réunion.

Je ne le connaissais pas et j'ai quand même été à la réunion. Je crois que c'était l'une des premières de la

* Ces textes sont extraits de l'hommage à Alioune Diop réalisé et diffusé par Radio-France International. Les propos des témoins ont été recueillis par Maryse Condé.

revue. J'ai d'abord été intimidé par les personnalités qui étaient présentes. Si je ne me trompe pas, il y avait, outre Alioune Diop, Richard Wright; il y avait Michel Leiris – Césaire ne faisait pas encore partie du groupe; je le fréquentais par ailleurs, c'était à l'époque un député d'extrême gauche – il y avait même, je crois Camus ou André Gide, enfin des hommes très importants, Emmanuel Mounier et Claude Jullien. Je sais que, par la suite, j'ai écrit une lettre – je ne me souviens pas exactement des termes de cette lettre – mais je disais à Alioune Diop que, d'une part je n'étais pas du tout d'accord avec la ligne de la revue, parce que, comme tout jeune homme, j'étais très sectaire. C'était une revue un peu éclectique, selon ses énoncés, et puis à prédominance catholique – et je venais de rompre justement avec le catholicisme de mon enfance – donc je n'étais pas du tout placé, dans les circonstances de 1947, pour collaborer à cette entreprise.

Mais quand j'ai vu les premiers numéros, je dois dire que je suis devenu un lecteur assidu de « Présence Africaine ». Par la suite, je suis aussi devenu ami d'Alioune Diop. Et j'ai eu beaucoup de conversations avec lui. Le dialogue était toujours possible. C'était un homme qui savait écouter et l'on apprenait beaucoup de choses en l'écoutant, lui. C'est pour ça que j'ai été vraiment bouleversé par sa mort. Je me suis rendu compte que c'était la fin d'une époque, mais une époque qui aura été féconde dans l'histoire de nos cultures respectives, qui a permis un dialogue intense entre les Noirs d'origine des États-Unis et les Africains.

Je crois que, sans « Présence Africaine », nous aurions pu difficilement nous rencontrer, d'abord nous connaître autour des tables de conférence, évaluer les apports respectifs à nos cultures nationales, tant l'apport européen que l'apport africain. C'était un travail qu'il fallait mener à tout prix et nos œuvres ont pu paraître à « Présence Africaine », aussi bien les œuvres de Césaire, de Léopold Sédar Senghor, de Cheikh Anta Diop, de Fanon et d'autres jeunes d'aujourd'hui qui trouvent aussi une audience grâce à « Présence Afri-

caine ». En quelque sorte, il aura été un animateur de nos cultures, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale.

L'être physique et intellectuel

Georges Balandier : Alioune Diop était un homme à qui on ne pouvait pas résister. Il y avait en lui une grâce éminente, une grande distinction, à la fois de l'être physique et de l'être intellectuel et moral. Alioune était un homme de grâce et d'exigence.

Aimé Césaire : c'est curieux : lorsque j'essaie d'évoquer la figure d'Alioune, il y a toutes sortes de connotations religieuses qui me reviennent à l'esprit.

C'était l'apôtre, c'était un homme de foi, un homme infatigable, un homme d'une ténacité extraordinaire, d'une obstination sans bornes; il avait foi en l'homme; et ce n'était pas du tout l'homme abstrait. Sa foi en l'homme se traduisait par sa foi en la culture. La culture, si on la considère comme l'instrument par lequel l'homme s'appréhende lui-même, se saisit lui-même et, en même temps, le miroir où se reflète l'homme. Eh bien ! c'était cela, la foi d'Alioune. Bien entendu, sa foi religieuse également, puisque c'était un chrétien, un chrétien mystique, je crois. C'était cela Alioune. Et sa grandeur était de cet ordre-là. Ce n'était pas du tout un homme politique, c'est vrai, encore qu'il eût des convictions politiques. Ce n'était pas un fondateur, un conducteur de nation, mais sa foi était sur un autre plan. Alioune n'a jamais critiqué mes positions politiques. Dieu sait si pourtant elles étaient opposées : moi, j'étais marxiste ou marxisant, lui était chrétien. J'ai appartenu au Parti communiste, je me suis toujours revendiqué d'un socialisme, toutes choses qui étaient assez loin de la pensée d'Alioune. Et malgré ces différences politiques, il n'y a jamais eu l'ombre d'un dissentiment entre nous, et Alioune m'a toujours compris, m'a toujours soutenu, m'a toujours épaulé et ce n'est pas par hasard si c'est grâce à lui que parut ma lettre à Maurice Thorez lorsque j'ai démissionné du Parti communiste.

Georges Balandier : il y a Alioune parlant, écrivant. Cet être-là était-il un visionnaire ? D'une certaine façon, oui. Parce qu'à un moment où tout commençait à très fortement se politiser, au moment même où Léopold Sédar Senghor quittait l'habit du professeur pour prendre le vêtement des représentants, en attendant que ce vêtement devienne celui du président, donc à un moment où Senghor lui-même était pris dans la vie politique, même si ses formulations continuaient à accentuer des thèmes culturels, Alioune restait tel qu'il avait été au début, convaincu que la partie principale se joue dans le domaine culturel, et que l'Afrique n'aboutirait à des résultats politiques durables que si elle parvenait à un succès culturel.

Ce qu'il souhaitait, c'était restituer à l'Afrique cette vie culturelle endormie, endormie pendant trois quarts de siècle ou presque.

Mais d'un autre côté, cette réhabilitation culturelle, il ne voulait pas – là, je crois que je ne le trahis pas –, il ne voulait pas que cette réhabilitation culturelle soit une séparation. Il voulait que l'Afrique soit liée au dehors. Pendant un temps, le dehors, c'était la civilisation française dont elle acceptait certains des aspects.

« Présence Africaine » est devenue, par la revue, par les textes publiés par la maison d'édition, par les entreprises diverses, les conférences, les colloques, « Présence Africaine » est devenue le moyen d'affirmer une présence de l'Afrique, non seulement sur le continent, mais à l'échelle mondiale finalement, là où des Africains issus de la déportation avaient tenu une sorte de mémoire culturelle et, à partir de cette mémoire culturelle, avaient provoqué des créations proprement noires dont Alioune Diop reconnaissait fort bien la parenté.

René Depestre : le fait même d'avoir lancé en 1947 une revue comme « Présence Africaine » était une entreprise quelque peu utopique. Les écrivains noirs de langue française qui se trouvaient à Paris à l'époque étaient tous soit Africains, soit Antillais, soit Noirs Américains; ils étaient dispersés. On ne voyait pas comment on pouvait les regrouper autour d'une revue et Alioune Diop a

eu l'obstination, l'enthousiasme nécessaire pour créer une telle entreprise qui, finalement, s'est révélée être une entreprise assez réaliste, pas si utopique que cela. C'est grâce à son obstination, grâce à sa vigueur tranquille qu'il a pu mener à bien toutes ses entreprises.

Extrait d'une communication d'Alioune Diop* :

Ce qui nous a le plus blessés, lorsque nous nous introduisons dans la société occidentale, c'est de sentir, d'une part, sa vocation universelle qui est permanente et, d'autre part, l'insuffisance de son expérience en ce qui concerne les diversités anthropologiques, les diversités de civilisations au sein desquelles nous avons grandi. Et, pendant des générations, sous différentes formes, des intellectuels et des dirigeants noirs ont agi. Les uns sur le plan proprement politique, à travers des congrès, à travers des actions de partis, les autres sur le plan de l'écriture et de l'art. A « Présence Africaine », justement, notre souci premier a été de marquer la nécessité pour les responsables culturels d'illustrer cette dignité africaine et de la faire accepter par les autorités culturelles et sociales de l'Occident.

C'est à cette œuvre que nous avons travaillé depuis un quart de siècle environ à « Présence Africaine » et des résultats ont pu être enregistrés, car enfin, aujourd'hui, certains de nos écrivains ont une notoriété mondiale, des hommes qui sont comparables je crois, en dignité et en talent, aux plus grands écrivains de l'Occident. Voilà ce que je puis dire pour la dignité.

René Depestre : il fallait lutter contre le racisme. Il fallait lutter contre le préjugé racial et « Présence Africaine » nous offrait une tribune exceptionnelle pour mener ce travail, non seulement contre le racisme, mais un travail de réhabilitation de l'homme noir, de réhabilitation de nos peuples et, de ce point de vue, aucun organe

ne l'a fait avec autant de suite dans les idées que « Présence Africaine ».

Aimé Césaire : Senghor a dit qu'il était le secrétaire permanent de la négritude, un autre a dit qu'il était le croisé de la négritude ; je crois que tout cela est vrai et cela s'est manifesté par ces voyages incessants qu'il faisait dans le monde noir, le nombre de chefs d'États qu'a vus Alioune est extraordinaire. Si Alioune avait eu le temps d'écrire ses mémoires, c'aurait été vraiment un ouvrage d'un intérêt extraordinaire, car il connaissait tous les chefs d'États. Il les avait connus avant même qu'ils ne le fussent. Il connaissait tout le monde. C'est une sorte de « commis voyageur » de la négritude. Il connaissait tous les maîtres de la culture. Et puis, il y a les congrès qui étaient un petit peu le résumé de cette activité multiforme, ces grands forums de la culture noire qu'il mettait sur pied et non sans mal. Lorsqu'il est mort, il revenait de voyage au Gabon, et l'une de ses obsessions, c'était le colloque de l'année prochaine, et tout devait aboutir au Festival des arts nègres ; Festival des arts nègres d'abord de Dakar, qui est un très grand succès, Festival des arts nègres de Rome, puis Festival des arts nègres à Lagos, et il préparait un autre festival, le dernier festival des arts nègres. Mais, si l'on veut vraiment rendre hommage à Alioune, je crois qu'il faut continuer, il faut tâcher de faire quelque chose et tâcher de continuer.

Témoignage d'un jeune écrivain recueilli par Maryse Condé

Tierno Monémemo, vous êtes né en 1947, c'est-à-dire exactement la même année que naissait la revue « Présence Africaine » ; et cela veut dire que vous avez quand même un certain recul par rapport à cette revue, par rapport à la littérature qui a été publiée par la maison d'édition. J'aimerais savoir, au moment où Alioune Diop disparaît, ce que vous pensez de cette disparition, ce que vous ressentez, comment vous voyez ce départ ?

Eh bien, je pense que c'est la culture africaine dans son ensemble qui vient de perdre une grande figure, un grand bienfaiteur, quelqu'un qui a fait

beaucoup, non seulement pour les jeunes écrivains francophones et même anglophones qui voulaient s'exprimer dans la langue de l'étranger, mais aussi pour la culture traditionnelle, puisqu'il y a « Présence Africaine » derrière Alioune Diop ; mais il y a aussi la Société Africaine de Culture. Il y a un grand travail de rassemblement, de collecte de forme traditionnelle, c'est très important, et je pense qu'Alioune Diop, c'est quelqu'un qui restera comme celui qui a beaucoup fait pour la culture africaine.

Mais vous appartenez aussi à une génération qui a pensé que le politique avait prééminence sur le culturel. Pensez-vous que cette œuvre qui, justement, privilégie l'inverse, soit importante ?

C'est une question d'époque ; mon propre itinéraire a peut-être été trop marqué par la politique. Je vis en exil. Je ressens donc d'abord le problème politique, si vous le voulez. Il est évident que ce qui reste, ce qui demeure, ce qui survit aux événements et aux hommes, c'est la culture. Et je pense que, finalement, c'est beaucoup plus important que la politique. La politique n'est qu'un morceau de la culture et, pour l'instant, je m'occupe de politique parce que je vis intensément, mais je pense que, prochainement d'ailleurs, je vais essayer de m'en démarquer un peu.

Ne pensez-vous pas que nous serions, moi d'abord, vous ensuite, qui venez beaucoup plus tard, différents de ce que nous sommes, s'il n'y avait pas eu des efforts comme ceux de « Présence Africaine » ? Est-ce que finalement, ce n'est pas l'essentiel, même si nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec certaines orientations ? Nous aurions été complètement autres si l'on n'avait pas parlé de la manière dont ils l'ont fait.

Absolument, je pense que ce fut le tremplin à partir duquel, aujourd'hui, de jeunes africains peuvent s'exprimer, se faire éditer, discuter. Sans « Présence Africaine », il n'y aurait pas la littérature africaine telle qu'elle existe aujourd'hui. On serait encore en train de se chercher.

* Rome, Réponse africaine au message du Saint-Siège, 1959. Il s'agissait du pape Jean XXIII. Texte extrait des Archives culturelles de l'Afrique.